

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
1 mois 2 mois 3 mois 1 an
Suisse Fr. 2.50 5.00 10.00 22.00
Etranger 4.00 8.00 15.00 32.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 10 centimes. Comptes de chaque postal 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue SAINT-PIERRE

PREX DES ANNONCES

Les annonces sont reçues au bureau de la Liberté, rue de la Gare, n° 112, à Fribourg. Les annonces sont payées d'avance.

Nouvelles du jour

Les résolutions de la conférence de San-Remo.

Ce soir, M. Millerand quittera San-Remo et, demain mercredi, il sera à Paris, après les longues journées de conférences, où il avait apporté d'abord un programme intrinsèque, dont il a dû quelque peu revenir. Le Conseil suprême, sur le point essentiel de l'augmentation de 200,000 hommes de l'armée régulière allemande, n'a pas voulu admettre ce doublement de forces tel qu'il était demandé. Il s'est réservé de statuer sur la question de l'accroissement nécessaire des troupes allemandes en la subordonnant encore à des preuves de bonne volonté préalables par l'exécution de certaines clauses militaires du traité de Versailles, par exemple la livraison de l'armement. Mais, si une nécessité absolue d'augmenter les effectifs allemands était démontrée, les Alliés décideraient dans quelles proportions cette augmentation devrait avoir lieu. Sous cette formule, qui semble encore très dure pour l'Allemagne, on a, en réalité, dissimulé le relâchement de l'intransigeance de M. Millerand. On n'exige pas non plus l'évacuation complète de la zone neutre de la Ruhr par les troupes allemandes, qui ne seront démobilisées que dans l'espace de trois mois et à raison d'un tiers du contingent par mois. Les troupes françaises qui occupaient les cinq villes allemandes du Mein y resteront jusqu'à l'évacuation de la Ruhr.

M. Millerand, heureux d'avoir rencontré en M. Lloyd George un homme qui n'exigeait pas davantage, l'a cordialement invité à dîner. On ne peut pas dire que tout a fini par des chansons; mais chaque partie a réussi à sauver la face. M. Millerand peut s'estimer heureux que M. Lloyd George ne lui ait pas tenu rigueur pour son initiative imprudente de faire avancer les troupes françaises sans le consentement de l'Angleterre et de l'Italie. Cependant, c'est encore la diplomatie britannique qui a tiré le plus clair profit des séances de San-Remo, car le traité avec la Turquie, définitivement élaboré par le Conseil suprême, donne à l'Angleterre: la Palestine, la Mésopotamie; le contrôle, c'est-à-dire la maîtrise, du Caucase, avec les ports de Batoum et de Bakou; les portions turques du chemin de fer de Bagdad; la suprématie des Dardanelles; les droits exclusifs sur le canal de Suez, du fait de la possession de l'Égypte et de la reconnaissance par la Turquie de son protectorat sur ce pays. On conçoit que, avec de pareils gains, M. Lloyd George ait pu dire en souriant: « C'est aujourd'hui la première journée de véritable beau temps; le temps est tout à fait beau aujourd'hui, je veux dire le temps international. »

Recevant à San-Remo les journalistes français, M. Nitti leur a déclaré qu'il importe, à l'heure actuelle, de substituer partout l'esprit de paix à l'esprit de guerre, et que, pour restaurer la paix en Europe, il n'y a qu'un moyen: rendre solidaires les vainqueurs et les vaincus.

« Je comprends, a-t-il ajouté, que cette perspective ne plaise pas à la France qui a eu un million et demi de morts et dix de ses plus beaux départements dévastés. Je ne l'oublie pas, mais l'Italie, de son côté, a eu un demi-million de morts, et ses plus riches territoires ont été envahis. Pourtant j'ai reçu à Rome comme un ami le chancelier Renner. L'Italie aide l'Autriche à ne pas mourir de faim. Il faut agir de même à l'égard de l'Allemagne, laquelle n'a plus ni flotte ni matières premières, et dont le change est pitoyable. Il ne lui reste que ses machines, son organisation et les bras de ses habitants. Il faut donner à ces gens le moyen de travailler et de vivre et de faire face à leurs engagements. Si on ne le fait pas, l'Allemagne succombera fatalement dans le bolchévisme ou le militarisme. »

« Je comprends, a conclu M. Nitti, les craintes de la France au sujet des sentiments pacifistes de l'Allemagne, et je suis d'accord avec vous sur la nécessité de son désarmement. On a dit que j'étais partisan de la révision du traité. Je vous assure que cela est faux. On a prétendu que l'Italie

est liée aux empires centraux par des accords secrets. C'est une invention ridicule. Je suis au contraire fidèle à la politique réaliste, que j'ai tant de fois exposée publiquement. Il n'y a aucun mystère dans la politique de l'Italie démocratique. »

La grande grève de Turin, qui vient de se terminer, durait depuis dix-huit jours, et les ouvriers révolutionnaires avaient réussi à la rendre presque générale. S'ils peuvent se vanter, comme ils le font, « d'avoir répondu à l'offensive capitaliste par une grève dont l'intensité et la durée n'ont rien de pareil dans l'histoire des batailles des travailleurs », leur grandiose expérience s'est terminée par un échec éclatant. Ils n'ont pas réussi, comme ils l'avaient proclamé, à s'emparer de la direction des établissements métallurgiques de Turin. Ils ont dû reprendre leur travail avec le remords d'avoir fait souffrir bien des pauvres gens et d'avoir fait perdre au pays des sommes considérables.

La leçon sera bonne; elle profitera à beaucoup d'autres catégories d'ouvriers et de salariés dont les prétentions sont insensées. Hier encore, les employés de banque ne demandaient rien moins que de nommer tout le haut personnel des banques.

La leçon de Turin est pleine d'amertume pour les meneurs du parti. L'Avanti, leur organe officiel, avoue que le prolétariat n'est pas encore assez fort pour abattre la bourgeoisie. Aux socialistes déçus qui attendaient de la grève de Turin la dictature du prolétariat imposée à toute l'Italie, il explique qu'il n'a jamais voulu dire que la révolution fut possible à brève échéance et à échéance fixe, ni que la révolution pût se faire comme la guerre, « en lançant dans la tranchée ennemie quelque pétard ».

L'Avanti se console en pensant que le parti socialiste est sur le chemin de la révolution. Il n'a qu'à continuer les préparatifs d'après le plan tracé: « ne pas aller au pouvoir, tant que le prolétariat n'est pas capable d'exercer la dictature, ne pas se lancer dans la lutte pour la dictature sans la certitude que l'issue en sera favorable au prolétariat. Donc, préparation révolutionnaire dans tous les domaines pour désorganiser les forces de résistance bourgeoises, entente avec les prolétaires révolutionnaires des autres pays ».

L'Avanti se fait illusion. Des grèves comme celles de Turin vont, au contraire, ouvrir les yeux de bien des ouvriers, qui regretteront de s'être laissé mener par de faux bergers. Déjà la réaction commence. Les ouvriers sensés préparent de nouveau l'oreille aux avertissements des vieux chefs, plus sages et plus expérimentés. L'heure des Turin reviendra plus tôt qu'on ne pense, et le prolétariat assagi reprendra le travail pacifique et honnête en même temps que la défense légale et sensée de ses droits et de ses intérêts.

La Chambre française a voté un impôt d'exception de 10 % sur les marchandises, denrées, fournitures ou objets quelconques pouvant être considérés comme étant de luxe. M. François-Marsal, ministre des finances, en appuyant ce projet, a dit qu'il fallait que l'homme pauvre ou de condition modeste, voyant l'étalage de luxe, sût que ce luxe a largement payé une part d'impôt à la nation. Cette raison n'est pas la meilleure. Il eût été plus juste de dire que les choses de luxe payent un fort impôt, qu'elles soient achetées par le riche ou par la personne de condition modeste qui ne sait pas se contenter des dépenses nécessaires ou utiles.

Nouvelles diverses

Les pourparlers engagés entre la Finlande et la Russie pour la conclusion d'un armistice ont été rompus. — A Francfort, la population est tranquille, et l'heure de police a été reportée par les Français à 11 heures du soir.

Au Conseil national

Berne, 26 avril.

La séance est ouverte à 6 heures du soir. Le président fait donner lecture de la réponse du Conseil fédéral à la plainte portée contre lui par les défenseurs du procès des grévistes, à Liestal. Il s'agit du refus du Conseil fédéral de délier le colonel Jäger, commandant de la place de Bâle pendant la grève, du secret de service et de l'autorisation de donner connaissance de ses instructions confidentielles.

Les défenseurs des accusés ont adressé aux Chambres fédérales la demande d'annuler la décision du Conseil fédéral. Le Conseil fédéral déclare que, d'après la loi, cette affaire ne peut être soumise aux Chambres que si la plainte est de nature à provoquer une poursuite criminelle, ce qui n'est pas le cas en l'espèce.

Le Conseil fédéral propose aux Chambres de ne pas entrer en matière sur la plainte et de déclarer que cette plainte n'est pas prise en considération.

Cette affaire est renvoyée à une commission de onze membres.

La Chambre reprend ensuite la discussion de la loi sur les naturalisations.

M. Hunziker (Argovie), représentant de la minorité, qui propose de ne pas entrer en matière sur la révision proposée, estime que la loi actuelle suffit pour empêcher l'envasement des étrangers.

M. Motta expose que la loi de 1903 prévoit un domicile de deux ans précédant immédiatement la demande de naturalisation. Le Conseil fédéral a cru pouvoir interpréter la loi en ce sens que le délai de deux ans était un minimum extensible et il a porté à quatre ans le délai légal. Les Chambres n'ont soulevé aucune objection à cette interprétation.

Le Conseil fédéral est d'accord de reviser la loi, mais ce sera le travail de plusieurs années. Sur une population de 3,750,000 habitants, la Suisse compte 550,000 étrangers, soit 14.7 %. Il n'y a pas d'exemple au monde d'un pays plus profondément pénétré d'étrangers. Il n'y a aucune contradiction entre l'esprit de la Société des nations et celui qui anime les auteurs du projet de loi de révision partielle. La politique qui proclame la fraternité des peuples n'exclut pas celle qui veut que chaque peuple conserve son individualité.

M. Stüder (Winterthour) parle au nom de la minorité, puis la discussion générale est close. Le passage à la discussion par articles est voté par 85 voix contre 36.

M. von Streng (Thurgovie) et M. Morard (Fribourg) rapportent.

M. Stüder propose que la résidence de trois ans soit accordée à l'étranger dont la femme possède la nationalité suisse au moment de son mariage ou dont la mère était de nationalité suisse.

M. de Dardel (Neuchâtel) propose à l'article 1er l'amendement suivant: « Dans tous les cas, le requérant doit avoir résidé effectivement et sans interruption dans le canton où il demande à être agréé, pendant les deux années qui précèdent la requête. »

Le moins que l'on puisse exiger d'un candidat, c'est d'être connu dans le canton où il a un domicile et exerce sa profession.

M. Hadorn (Berne) dépose une proposition dont le texte sera communiqué demain.

Le Conseil fédéral communique aux conseils législatifs qu'il proposera que le nouvel impôt de guerre soit perçu dès le 1er janvier 1921.

Cette affaire est renvoyée à la commission. La séance est levée à 8 heures 35.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Berne, 26 avril.

Le Conseil des États reprend ses travaux à 6 heures du soir. Diverses requêtes d'entrepreneurs, demandant de nouveaux crédits pour parer à la crise des logements, sont renvoyées à la commission. Le Conseil renvoie également à une commission le rapport du Conseil fédéral sur le recours des trois défenseurs socialistes plaidant dans le procès de grève devant le tribunal militaire de Liestal. Le Conseil fédéral propose l'entrée en matière.

Puis le Conseil reprend le débat sur les subsides pour la construction.

M. Legler (Glaris) blâme vivement la politique communale des villes de Zurich et de Berne en matière de construction. Est-ce pour elles, dit l'orateur, que l'on va faire un emprunt onéreux de 150 millions en Amérique ?

Le député glaronnais propose de ne pas entrer en matière.

M. Ochsner (Schwyz), appuie le projet, tout en priant le Conseil fédéral de tenir compte de certaines observations de M. Legler, en ce qui concerne les constructions communales.

M. Schultess, conseiller fédéral, expose la nécessité du projet. Une partie de la dépense dit l'orateur, sera payée par l'impôt de guerre, qui a produit jusqu'ici 496 millions, dont 20 ont été versés aux cantons et 90 à la caisse du chômage. L'orateur conteste l'exactitude de la cri-

tique formulée par M. Legler au sujet de spéculations dans le bâtiment.

Le vote final est renvoyé au lendemain et la clôture de la session fixée à vendredi, 30 avril. La séance est levée à 8 heures 35.

La conférence de San-Remo

San-Remo, 26 avril.

(Havas.) — Il ne semble pas que la question de l'Adriatique doive être résolue par la conférence de San-Remo. Au cours de la séance de dimanche après midi, M. Nitti s'était réservé de faire connaître s'il acceptait le memorandum du président Wilson du 9 décembre 1919 sans modifications, sinon, l'Angleterre et la France lui demandaient de s'entendre directement avec les Yougo-Slaves sur ces changements.

Ce matin, dans les milieux italiens, on déclarait que M. Nitti demandera à la Conférence de réserver encore la question, car il a l'impression de pouvoir aboutir à une solution transactionnelle avec les Yougo-Slaves sur la base du memorandum américain.

San-Remo, 26 avril.

(Havas.) — Au cours de la séance de ce matin, le Conseil suprême a approuvé définitivement les termes de la déclaration commune du projet franco-britannique. Le texte en sera publié ce soir. L'adoption de ce texte a donné lieu à une discussion importante. M. Nitti s'est déclaré opposé aux mesures militaires, mais MM. Millerand et Lloyd George lui ont démontré la nécessité de prévoir cette éventualité. M. Matsui, ambassadeur du Japon, et M. Hymans, au nom de la Belgique, se sont associés au point de vue français et anglais, lequel a finalement triomphé.

Le document en question contiendra donc un passage par lequel les Alliés déclareront qu'ils sont décidés à prendre toutes mesures nécessaires, fût-ce, s'il y a lieu, l'occupation d'une nouvelle partie du territoire allemand, en vue d'assurer l'exécution du traité de paix.

Les Alliés doivent se rencontrer le 25 mai, à Spa, avec M. Müller, chancelier du Reich. Dans les milieux français, l'impression est unanimement satisfaisante.

Reclamation allemande

Berlin, 26 avril.

(Wolff.) — Le gouvernement allemand a envoyé une note à la Conférence de la paix, à la Société des nations et aux gouvernements anglais, français, italien, japonais et belge au sujet de la décision de la commission pour la délimitation des frontières entre l'Allemagne et la Belgique, décision contraire aux clauses du traité de paix et d'après laquelle la seule ligne de chemin de fer du district germano-rhénan de Monschau serait remise à la Belgique. La note prouve par des arguments d'ordre juridique que cette décision est en contradiction avec les diverses clauses du traité de paix et constate que la commission a dépassé ses compétences. Le gouvernement allemand demande que la décision soit annulée et se déclare disposé à porter le conflit devant un tribunal arbitral international.

Un rapport allemand

Berlin, 27 avril.

Le Lokal-Anzeiger publie un rapport du ministre de la défense nationale qui donne des indications sur la prochaine destruction du matériel de guerre allemand. Il y est dit: Le démarrage des places fortifiées est en cours et sera terminé pour le délai fixé. La force numérique de l'armée doit être de 200,000 hommes jusqu'au 10 juillet 1920. Les événements du mois de mars ont rendu difficile l'exécution de ces conditions. La liquidation méthodique de l'armée a été de ce fait entravée. Malgré cela, les forces actuelles ne s'élevaient pas à plus de 200,000 hommes.

Berlin, 27 avril.

(Wolff.) — Au cours de la séance du conseil chargé des réparations, le conseiller intime Ruppel a déclaré que la France n'avait pas, jusqu'à présent, répondu à l'offre allemande tendant à la participation immédiate d'ouvriers allemands à la reconstruction des régions dévastées et que, en conséquence, une participation de l'Allemagne n'entrerait pas actuellement en ligne de compte.

Dans l'Allemagne occupée

Berlin, 26 avril.

(Wolff.) — Tous les membres des partis ministériels et du parti populaire allemand à l'Assemblée nationale ont signé une demande concernant la condamnation sans raisons suffisantes d'un rédacteur du General Anzeiger de Francfort et du représentant de l'agence Wolff à Francfort pour avoir répandu des nouvelles fausses et tendancieuses à 5000 marcs d'amende par le Tribunal de guerre français. Une question est également posée au gouvernement au sujet des limites mises à la liberté de la presse à Francfort.

Les Français en Mésopotamie

Paris, 26 avril.

(Havas.) — La garnison française, composée d'un bataillon et de trois pelotons de cavalerie, occupant Urfa, dernier poste entre le Tigre et l'Euphrate qu'elle devait évacuer après le règlement définitif du sort des populations de la région, fut encerclée par des bandes de Mustapha Kemal et obligée de quitter la ville après la conclusion de l'armistice; mais elle fut néanmoins attaquée au cours de la retraite par des bandes supérieures en nombre. Le gouvernement turc d'Urfa annonce qu'une partie de la garnison a pu rentrer dans la ville. Il paraît probable que d'autres fractions réussissent à se retirer vers les postes du chemin de fer. Des renforts furent envoyés.

Remaniement du cabinet allemand

Berlin, 26 avril.

L'ancien chancelier de l'empire Bauer prendra, à partir du premier mai, la direction du ministère des communications de l'empire, en remplacement du Dr Bell. D'abord, on avait désigné pour ce poste M. Oeser, le ministre des chemins de fer prussiens, mais on a renoncé à son entrée dans cette place, les cheminots faisant des difficultés. Il continuera à administrer le Département des constructions du ministère prussien des travaux publics. Après le changement dans le ministère du mois de mars, M. Bauer avait pris la direction du ministère du Trésor, qui devient maintenant de nouveau vacant.

Les élections au Sénat de Bohême

Prague, 26 avril.

Les élections au Sénat se sont déroulées, dimanche, dans le plus grand calme. Le nombre des votants était d'environ 12 % inférieur à celui relevé lors de l'élection des députés, l'électorat pour les élections au Sénat commençant à l'âge de 26 ans révolus seulement au lieu de 21. Aussi, constate-t-on chez la plupart des groupes un déficit relatif des voix; ce déficit est considérable pour les nationaux socialistes. Alors que les agrariens et le parti populaire catholique ont réussi à maintenir leur position, les socialistes marquent des progrès en maints endroits; d'autre part, les nationaux démocrates sont en meilleure posture dans plusieurs localités, principalement à Prague et à Pilsen. Les résultats partiels connus jusqu'à présent font prévoir que la composition des deux assemblées sera à peu près équivalente au point de vue de l'importance des partis représentés. Sans toutefois réunir la majorité réelle, les socialistes dominent, même chez les Germano-Tchèques. On enregistre jusqu'ici l'élection du ministre Klotz, de Soucoup et de Stransky, ex-ministres, de l'écrivain Irasek, enfin du professeur à l'université Mares.

Les élections en Lituanie

Kovno, 26 avril.

Les élections à la constituante lituanienne, qui ont eu lieu les 14 et 15 avril, et dans un district, les 21 et 22 avril, se sont passées sans incident et avec une grande participation. Les résultats constatés jusqu'ici montrent que le parti démocrate chrétien (catholique) sera le plus fort groupe de la constituante. Puis viennent les socialistes et les socialistes populaires.

Les élections en Lettonie

Copenhague, 26 avril.

Les élections à la Constituante de la Latvia (Lettonie) ont donné 56 sièges au parti des paysans et à quelques petits groupes analogues (37 %), 52 aux socialistes (35 %), 5 aux démocrates (3 %), 6 aux démocrates radicaux (4 %), 19 aux minorités nationales (13 %) ; le reste (la Constituante compte 150 députés), à divers groupes lettons.

Les grèves d'Italie

Milan, 27 avril.

La grève des métallurgistes est finie à Turin. Mais les employés des magasins et des maisons de banque de Milan se sont mis en grève.

Nouveau tunnel à travers les Alpes

Gap, 25 avril.

Parmi les affaires qui seront prochainement soumises aux délibérations du conseil général des Hautes-Alpes figure un projet de tunnel, qui serait percé sous le col de la Croix, pour relier à travers les Alpes la vallée française de Tignes à la vallée italienne du Pellice. Déjà, le service des ponts et chaussées, à Paris, a fait commencer l'étude des travaux. D'autre part, les Chambres de commerce du Piémont et de Lombardie, ainsi que les Chambres de commerce des régions de Lyon et de Marseille, considérant l'importance du projet, se sont prononcées en faveur de la prompt réalisation dans l'intérêt réciproque des deux pays.

Le voyage du cardinal Dubois en Orient

Paris, 22 avril.

Le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, est rentré à Paris, dans les derniers jours de mars, après avoir parcouru, en compagnie des évêques du Mans et de Gap, la Syrie, la Palestine et l'Égypte, et après s'être arrêté à Athènes, à Constantinople, à Bucarest et à Belgrade.

Le succès de cette mission française dans les pays orientaux a été considérable. C'est là un événement qui méritait commentaire. Ceux qui n'y verraient qu'une entreprise de propagande nationaliste française, répliquent d'entreprises analogues organisées précédemment par l'Angleterre et l'Italie, qui avaient envoyé en Orient, la première le cardinal Bourne, la seconde, le cardinal Giustiniani, montraient, par ce jugement, qu'ils n'ont qu'une vue superficielle des faits.

Du reste, même réduits à ces proportions, qui n'en feraient que des démarches intéressées, ces trois voyages cardinaux, à les considérer de haut, n'en seraient pas moins un hommage impressionnant rendu par les gouvernements de trois grands peuples à l'Église catholique. Si celle-ci n'avait aucun prestige, si elle était aujourd'hui sans valeur d'influence, Londres, Rome et Paris auraient-ils songé à s'appuyer sur elle pour faire grandir leur nom devant les populations orientales ? Ni dans l'une, ni dans l'autre de ces trois capitales, les hommes d'État n'auraient-ils été sans préjugés contre l'Église. Il faut donc qu'ils lui reconnaissent une puissance morale de premier ordre et que la réalité de ce pouvoir sur les esprits parle plus haut que ces préjugés pour qu'ils se soient déterminés à de tels gestes.

Au sujet de la partie religieuse des trois missions, nous avons le témoignage du cardinal Bourne sur la sienne, qui éclaire le sens des deux autres. Dans la Westminster Cathedral Chronicle de mars dernier, le cardinal a pu dire que, s'il avait pu désiner de visiter, au lendemain de l'armistice, les marins catholiques de la flotte britannique, il voulait aussi, par sa présence en Orient, détruire l'opinion que chaque extension nouvelle de l'influence britannique s'accompagnerait d'une recrudescence du prosélytisme protestant et qu'il fallait lui barrer la route, comme à l'ennemi des intérêts de l'Église catholique. Ce fut donc, ce voyage, un moyen, comme l'a dit encore le cardinal Bourne, « de faire mieux connaître les rapports présents du gouvernement britannique et de l'Église catholique ».

N'en peut-on dire autant de la mission que vient d'accomplir, avec tant d'éclat, le cardinal Dubois ? La France possède en Orient toute une armée de missionnaires, qui ont ouvert le pays de leurs écoles, de leurs dispensaires et de leurs œuvres de charité, à tel point que, en Syrie, en Palestine, à Constantinople et en Égypte, la langue la plus répandue et la plus populaire est incontestablement la langue française. La guerre finie, les religieux français se sont mis vaillamment à la tâche. Ils ont relevé leurs établissements et les ont rouverts. A nouveau, tout renchérit de ruines et de chaos. N'était-il pas convenable qu'ils trouvaient, dans la visite d'un cardinal français, l'encouragement et le réconfort auxquels ils ont droit, après tant de revers, et qu'ils eussent le sentiment que ni la France, ni l'Église, au lendemain d'une si dure épreuve, ne les abandonnaient à eux-mêmes ?

Quant aux populations elles-mêmes, ce sont, on le sait, pour la plupart, de vieilles clientes de la France, qui a toujours eu à cœur de les protéger et de les secourir dans leurs détresses successives. Or, ces populations ne connaissent qu'une France, la France catholique. Il était bon de la leur montrer, fidèle à son passé, en la personne d'un prince de l'Église, venant à elles, loyalement, avec le concours officiel des autorités politiques de son pays.

À ce dernier point de vue, le gouvernement français a bien fait tout ce qu'il fallait faire. Non seulement le cardinal et sa suite ont été transportés, dans leurs déplacements, par les navires de guerre de l'État, mais encore, partout, à terre comme à bord, les honneurs militaires leur ont été rendus. Partout aussi, l'archevêque de Rouen a été reçu par les représentants officiels de son pays, qui ont organisé en son honneur de splendides réceptions. A Constantinople, les troupes françaises faisaient la haie sur son passage ; à Beyrouth, une escorte de spahis entourait sa voiture. Ce fut, au dire d'un compagnon de route du cardinal, particulièrement qualifié pour rendre ce témoignage, un spectacle impressionnant d'union patriotique, sans une fausse note, sans un impair.

L'éclat de telles manifestations ne peut laisser indifférent aucun catholique puisqu'il est un hommage rendu à l'Église à laquelle il appartient. La présence successive des trois cardinaux, anglais, italien, français, entourés, tous les trois, des honneurs officiels, aura servi à prouver aux orientaux le cas que font du catholicisme trois grandes nations européennes et l'importance qu'elles attachent à son concours religieux, moral et social.

En ce qui regarde spécialement la France, il n'était pas sans intérêt non plus, au point de vue strictement catholique, qu'elle s'affirmât, en cet Orient où elle joue un rôle politique considérable, soucieuse du maintien de ses traditions religieuses. Aimait-on mieux qu'elle y travaillât contre l'Église et en dehors d'elle, et n'est-il pas infiniment préférable qu'elle y paraisse en pleine harmonie avec elle ?

Au-dessus de légitimes concurrences nationales, l'Église romaine place la conquête des âmes. En même temps, elle se préoccupe du retour à son orthodoxie de ces schismes survivants dont l'Orient est parsemé. Tous les représentants de ces groupements religieux séparés de Rome n'auront-ils pas vu sans émotion l'Église catholique ainsi honorée sur le sol de leur pays par les

antiraux, les généraux, les ambassadeurs des grandes puissances et, notamment, par ceux de la France. On n'a donc pu que se réjouir, au Vatican, du prestige ainsi donné à la foi romaine et en bien augurer pour l'avenir religieux de cet Orient vers lequel le regard des Papes demeure fixé, dans l'attente et l'espoir des pas décisifs vers le rétablissement de l'unité.

Le passage du cardinal Dubois à Athènes a été marqué par un fait important. Le ministre des affaires étrangères, M. Poincaré, a donné un grand banquet en son honneur et l'a officiellement chargé de faire savoir au Pape que son gouvernement désirait entrer en relations avec le Saint-Siège, d'une manière régulière et continue. La Grèce a maintenant, en Asie Mineure et ailleurs, des ressortissants catholiques, et il lui paraît indispensable de « causer » avec Rome pour le règlement des diverses questions que soulève cette situation nouvelle. C'est donc à un cardinal français que le ministère Vénizelos a confié la tâche d'amorcer les négociations diplomatiques dont les conséquences peuvent être singulièrement heureuses pour l'Église catholique.

D'autre part, en Roumanie, le cardinal Dubois a été reçu par le roi. Il s'est arrêté aussi à Belgrade et dans plusieurs villes du jeune royaume des Serbes-Croates et Slovénes, où les catholiques possèdent des organisations puissantes et jouent un rôle politique et social considérable. Sa venue a été, pour toutes ces populations où l'on se tourne avec confiance et sympathie vers la France, l'occasion de démonstrations religieuses et patriotiques dont l'effet ne sera pas négligeable.

Le séjour du cardinal Dubois en Orient est donc bien un événement de nature à réjouir les catholiques. Les conséquences s'en feront sentir à la longue. A Rome, le pape Benoît XV en a entendu le récit, de la bouche du cardinal, avec une profonde satisfaction. A Paris, on en a compris toute la portée. A la veille de la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican, on a bien vu que le succès de la mission cardinale était un précieux argument de plus, en faveur de cette reprise, parce qu'elle a montré les effets bienfaisants qu'engendrent toujours, pour une nation, le bon accord et la collaboration loyale entre l'Église et l'État.

Du même coup, c'est aussi la liberté à accorder aux congrégations françaises, au moins pour leur recrutement, que le gouvernement de la République va se trouver amené à envisager. Les missionnaires français ont besoin d'autre chose que d'encouragements platoniques. Si l'on veut qu'ils puissent poursuivre leur œuvre féconde, il faut leur en concéder le moyen. Si leur recrutement demeure soumis à mille entraves, s'il se trouve pratiquement arrêté, leur effort ira s'épuisant. Le comprendra-t-on à Paris ? Il est permis de l'espérer.

Disons en terminant que le cardinal Dubois a su mener à bien une tâche écrasante, à force de tact et de bonté affable. Il a su répondre aux discours qui lui ont été adressés avec un esprit de parfait à-propos. Il a été d'ailleurs admirablement secondé par l'évêque de Gap et l'évêque du Mans. Ce dernier a prononcé, notamment à Jérusalem et à Constantinople, des discours d'une sobre éloquence, qui ont fait, sur ceux qui les ont entendus, une durable impression. Quant au P. Lobry, Lazariste, et au P. Barré, Dominicain, qui accompagnaient la mission, leur parfaite connaissance des hommes et des choses d'Orient a été infiniment précieuse au cardinal. Le P. Lobry, en particulier, qui remplit depuis un quart de siècle les fonctions de visiteur des établissements orientaux des Filles de la Charité, jouit là-bas, auprès des autorités, tant françaises qu'indigènes, d'un crédit personnel considérable. C'est un esprit singulièrement fin et avisé, un religieux exemplaire et prudent, le type achevé de ces grands et modestes pionniers du catholicisme comme il s'en est tant formé, à Saint-Lazare, depuis Saint-Vincent de Paul.

Le cardinal Dubois a gagné Rouen pour célébrer, dans son diocèse, les fêtes de Pâques. A son arrivée dans sa ville épiscopale, il fut l'objet, de la part de la population, qui s'était portée en foule à la gare pour l'accueillir, de manifestations enthousiastes. Ce dernier incident prouve bien que la portée de son voyage et son importance religieuse et nationale n'ont point échappé à l'opinion publique française.

E. B.

Des bombes en Espagne

Barcelonne, 26 avril.

(Havas.) — Dimanche, deux bombes qui avaient été placées sur une des fenêtres du domicile du capitaine général ont éclaté. L'explosion a été entendue de tous les points de la ville. Il n'y a pas eu de victimes. Les dégâts matériels sont importants.

L'insurrection au Mexique

Mexico, 26 avril.

(Havas.) — On annonce officiellement que les rebelles mexicains ont pris Topolabampo et Guaymas. Le général Huerta a donné, par télégramme, l'assurance que la vie et les biens des étrangers dans l'État de Sonora seront respectés.

Echos de partout

LES FEMMES DE CHICAGO

Les maitresses de Chicago, ou la Convention républicaine nationale se réunira le 8 juin, se sont entendues pour se venger sur les hommes politiques de la chute de la vie.

Elles sont tombées d'accord pour offrir généralement aux députés non pourvus une partie de leur maison ou de leur appartement à des prix allant de 2500 francs pour un logement de

deux pièces à 15.000 francs pour un appartement plus spacieux.

« Notre heure est venue », disent-elles ; nous avons été trop longtemps les victimes des profiteurs. »

MOT DE LA FIN

— Maintenant que la ville de Fribourg a acquis une pompe-automobile, les incendies ne sont plus guère à redouter.

— Au contraire ; il faudra redoubler de précaution contre le feu, à cause des dégâts que fera l'eau.

Confédération

La votation du 16 mai

L'assemblée du parti radical du canton de Schaffhouse, après avoir entendu des rapports pour et contre l'accession de la Suisse à la Société des Nations, s'est prononcée à une forte majorité en faveur de l'accession.

Une assemblée populaire groupant près de 1000 personnes, tenue à Zofingue (Argovie), après avoir entendu un exposé de M. le conseiller fédéral Schultess, s'est prononcée en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations.

A Glaris, M. Haab, conseiller fédéral, a traité, devant une nombreuse assemblée populaire, la question de l'accession de la Suisse à la Société des Nations.

L'assemblée n'a pas pris de décision.

Les subides fédérales pour l'équipement militaire

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un rapport fixant les indemnités accordées par la Confédération aux cantons pour l'équipement des recrues et pour les réserves en 1920 et 1921.

Les cantons recevront une indemnité de 4 fr. pour l'entretien de l'équipement de chaque soldat enrôlé dans la landwehr et dans le landsturm pour 1921.

Les douaniers pour la grève générale

Le personnel des douanes de toute l'étendue de la Confédération, appelé à voter sur la question : « Cesseriez-vous le travail si la grève était déclarée par l'ensemble du personnel fédéral, dans le cas où celui-ci n'obtiendrait pas satisfaction pour l'allocation de renchérissement ? », a répondu affirmativement, par 1048 oui, 217 non et seize abstentions.

Elections à Schwytz

Les électeurs schwytois ont renouvelé dimanche leurs autorités cantonales. Les membres du gouvernement ont été élus sans opposition par 8000 à 10.000 voix. Ce sont MM. Ab-Yberg, Barnert, Camenzind et Ziltener, anciens, et MM. Bösch, Müller et von Weber, nouveaux.

Pour le Grand Conseil, les conservateurs ont brillamment maintenu et fortifié leurs positions, emportant 61 sièges (jusqu'à 65) ; les libéraux, qui avaient 40 mandats, n'en ont plus que 32 ; les socialistes, qui comptaient trois députés, en ont désormais neuf.

La succession de M. Dahler aux Etats

La landsgemeinde d'Appenzell-Intérieur a élu conseiller aux Etats M. de Rusch, chef du Département des finances, en remplacement de M. Dahler, démissionnaire.

Politique lucernoise

Il n'y avait pas lutte à Lucerne, dimanche, pour l'élection de deux membres du gouvernement. Les conservateurs présentaient M. Züst, pour succéder à M. Dirring, et les libéraux M. Frei, pour succéder à M. Steinmann. M. Züst a été élu par 14,347 voix, et M. Frei par 14,268.

Des chaires de droit suisse en Italie

On nous écrit de Lugano :

M. le conseiller aux Etats Bertoni mande de Berne que la question des bourses d'études offertes par l'Italie au Tessin est résolue dans ce sens que l'Italie instituera des chaires de droit suisse dans l'une ou l'autre de ses universités.

Le Messaggero ticino enregistre cette idée avec satisfaction : « Cette solution, dit-il, est honorable pour tous ; pour l'Italie qui a l'occasion de témoigner pratiquement, sur le terrain de la culture, l'estime et la sympathie qu'elle nourrit envers la Suisse, et pour la Suisse, qui est dispensée d'accepter une amonition. » Quelques-uns sans doute maugréront, parmi ceux qui escomptaient déjà l'abandon des 2000 litres. Ils ne méritent pas qu'on les plaigne.

L'enclave de Büdingen

Le gouvernement allemand a notifié au Conseil fédéral qu'il était d'accord d'entrer en pourparlers avec la Suisse au sujet de la cession à celle-ci de l'enclave badoise formée par le village de Büdingen, et qui est encerclée dans le territoire schaffhouseis.

L'aventure d'un prédicant rouge

Parmi les commis-voyageurs du socialisme en Suisse allemande, le conseiller national Schmid, de Winterthur, se distingue par son zèle et son audace. La semaine dernière, il organisait une réunion de propagande dans un village d'Argovie, à Kaisten. Mais le curé de l'endroit venait. La salle était bondée pour recevoir l'orateur socialiste, qui parla une heure et demie durant de la société future. Le curé de Kaisten, puis celui de Laufenbourg, et, après eux, un simple paysan, donnèrent la réplique à l'agitateur de Winterthur et le confondirent si

bien que l'assemblée, convoquée pour organiser un groupe d'extrême-gauche, vota d'enthousiasme la fondation d'une société ouvrière chrétienne-sociale.

NÉCROLOGIE

† M. l'abbé Cithélet

On nous écrit du Jura :

Dimanche matin, 25 avril, est mort au Noirmont (Jura bernois), d'une attaque d'apoplexie, M. le curé François Cithélet.

M. le curé Cithélet était né à Courfayvro, près Delémont, en 1850. Il exerça le ministère dans deux paroisses du Jura bernois : à Genève, pendant la persécution du Kulturkampf, dont il fut une des victimes, et au Noirmont, depuis trente ans. C'était un prêtre d'un zèle d'apôtre, d'un dévouement exemplaire, ayant le cœur ouvert à tous les besoins de ses paroissiens. Il laisse parmi eux une estime et un attachement de vrais fidèles catholiques à leur pasteur.

LITTÉRATURE NATIONALE

Un comité vient de se former, à Bâle, avec fin mission d'organiser un concours avec prix entre les écrivains suisses, pour un récit de 50 à 60 pages destiné à être répandu parmi le peuple. L'appel du comité dit que la réforme des conditions sociales ne s'accomplit pas d'elle-même, mais qu'elle doit être par le travail de tous. Il faut que le peuple ait conscience de ses devoirs, mieux que ce n'est le cas actuellement.

Pour cela, tous les moyens doivent être mis en œuvre.

Tous les citoyens suisses sont invités à participer au concours. Une somme de 2500 francs est mise à la disposition des concurrents. Les personnes s'intéressant à cette idée sont priées de s'adresser au Dr Herrert Iselin, Mittlerenstrasse, 19, à Bâle, qui donnera tous les renseignements désirables.

TRIBUNAUX

Les meneurs de la grève de Bâle

Après midi, le tribunal de la 4^{ème} division, siégeant à Liestal, a rendu son jugement dans l'affaire de la grève générale de Bâle. Le Dr Wieser a été condamné à 3 jours de prison et à 800 fr. d'amende, pour injures au commandant de place de Bâle ; le Dr Walli a été condamné à 200 fr. d'amende, et les autres accusés : Lieb, à 300 fr., Arnold, à 400 et Schmid, à 200 fr., tous pour injures. Quatre cinquièmes des frais seront répartis entre les cinq condamnés, et un cinquième mis à la charge de l'Etat.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le drap national

La Société du « Drap national » a introduit, dès le 1^{er} avril, une baisse de deux francs par mètre sur les étoffes en mi-laine pour hommes. Le prix de détail est donc de 18 fr. le mètre. Le complet en mi-laine est actuellement vendu au prix de 104 fr. ; le pantalon seul, au prix de 30 francs.

Outre ces articles en mi-laine, la Société du Drap national livre au prix de revient des étoffes et confections en pure laine pour hommes, des étoffes pour dames et des cotonnades pour linge de corps et de lit. Dans les localités où il n'est pas possible de se fournir auprès d'un dépôt de vente, le Drap national livre directement aux consommateurs ; à cet effet, il met à leur disposition des échantillons et des prix courants.

Les membres de l'Association centrale suisse des maîtres-tailleurs et du Syndicat patronal suisse des tailleurs se sont engagés à façonner sur mesure « Veston » des complets en drap national à raison de 120 fr., à Warau, Bienne, Bâle, Cône, Gossau, Rorschach, Romanshorn, Soierre ; de 125 francs à Bâle, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Interlaken, Lucerne, Neuchâtel, Saint-Gall, Winterthur ; de 130 francs à Berne, Davos, Genève, Lausanne, Montreux, Vevey ; de 140 francs à Zurich. Ces prix de façon comprennent les fournitures, mais pas les suppléments.

Succursales de maisons suisses

Il arrive souvent que des acheteurs français et étrangers cherchent à se procurer, à Paris, l'adresse des maisons suisses ayant des succursales ou des représentants en France et dans les colonies françaises. La Chambre de Commerce suisse en France, 61 avenue Victor-Emmanuel III, à Paris, désirent de compléter la documentation qu'elle possède en cette matière, prie les maisons suisses qui ne l'auraient pas fait jusqu'à ce jour de vouloir bien lui envoyer tous renseignements utiles à cet égard.

La grève du bâtiment

Les maçons socialistes de La Chaux-de-Fonds, comme leurs camarades du reste de la Suisse, ont dit combattre pour le principe de la semaine de 48 heures. Et voilà qu'ils se disent, aujourd'hui, prêts à faire plus de 48 heures par semaine, si on leur accorde pour cela un supplément de salaire de 50 %. La guerre sainte pour le principe et contre la réaction tombe au rang d'une vulgaire question de gros sous ! Et ce sont ces mêmes socialistes qui reprochent aux entrepreneurs de saboter la semaine de 48 heures. L'opinion publique jugera.

Le chômage à la fabrique suisse de wagons

Une grève partielle, affectant quelques services, s'est déclarée il y a quelques semaines à la fabrique suisse de wagons de Schlieren (Zürich). Dans la matinée d'hier, lundi, tout le personnel a cessé le travail. La direction de la fabrique avait accepté, avec quelques modifi-

fications, une sentence arbitrale prononcée à l'occasion de la grève partielle et qui accordait aux ouvriers une augmentation de 5 centimes par heure. Le syndicat des métallurgistes a repoussé cet arrangement.

Conflit chez Brown et Boveri

Une assemblée de 800 ouvriers de la maison Brown, Boveri et Co., à Baden, a décidé de mettre à l'interdit toutes les divisions de cette entreprise, celle-ci n'ayant pas obtempéré à une demande d'augmentation de salaire de 12 centimes par heure. Si un accord n'intervient pas au cours de la semaine, les ouvriers présenteront une démission collective.

HORTICULTURE

Contre une maladie du chou

Avis de l'établissement fédéral d'essais de Wädenswil :

Une des maladies les plus à craindre en culture potagère est la maladie du chou. Cette affection cryptogamique, qui atteint les diverses espèces de choux, se caractérise par une hyperopie des racines ; les excroissances prennent des formes variées et sont provoquées par l'introduction, dans les tissus des racines, d'un champignon, qui séjourne dans le sol. Peu après l'attaque, les plants prennent un caractère souffreteux ; sous le soleil de midi, les feuilles se fanent ; au bout d'un certain temps, elles cessent peu à peu de remplir leurs fonctions et dépérissent. Les spores du champignon, de forme sphérique, se développent à l'intérieur des racines, d'où elles s'échappent par les excroissances qui croissent ; c'est ainsi qu'elles infectent tout le sol avoisinant, surtout lorsque les pieds de choux sont laissés en terre. Il s'ensuit que le terrain qui a porté des choux atteints de la maladie deviendra impropre pour quelques années à la culture de cette crucifère, car le maladie se propage d'année en année, alors même qu'on aura utilisé des plants absolument sains. Il faut donc renoncer à planter des choux dans les terres infectées et remplacer les plants du genre Brassica par d'autres plantes potagères, telles que haricots, carottes, salades, épinards, etc.

Il existe cependant un remède efficace, lequel, employé rationnellement, permettra de remettre les choux dans le sol occupé l'année précédente par des plants malades. Il s'agit de la chaux étendue au hydrate de chaux du commerce. Dans les essais auxquels nous avons procédé, en terrains pauvres en calcaire et fortement infectés, nous avons pu appliquer jusqu'à 1 1/2 kg. d'hydrate de chaux par m², pour obtenir un résultat complet. C'est-à-dire pour empêcher que les choux plantés ne soient atteints à leur tour de la maladie. Le terrain pouvait alors être considéré comme éliminé, car les plantations des années suivantes furent également épargnées. En terres plus riches en calcaire et moins infectées, une application de chaux étendue à raison de 1 kg. environ par m² suffit certainement. Il est à remarquer que la chaux doit être répandue et mélangée à la terre quelques semaines déjà avant la plantation des choux, pour ne pas endommager les racines. Ajoutons que l'hydrate de chaux ne doit pas être confondu avec le carbonate de chaux utilisé comme engrais.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Des loups en Saône-et-Loire

On mande de Chalons-sur-Saône qu'un garde-forestier a pris au gîte, dans la forêt domaniale d'Écuéval, à l'aide d'une chienne bien dressée, un jeune louveteau pesant un kilo. La mère louve n'a pu être capturée. Elle erre très probablement dans les bois des alentours et les habitants ne sont pas sans être quelque peu effrayés de ce dangereux voisinage.

SUISSE

Neige et avalanches

De furieuses tempêtes de neige, suivies d'avalanches, se sont produites dans les Alpes bernoises et grisonnes. En plusieurs endroits, le service postal a dû être suspendu. Le trafic sur la ligne de la Bernina est interrompu. La poste du Simplon a dû rester au cinquième refuge.

La fièvre aphteuse

On signale que la fièvre aphteuse a éclaté à Cudrefin et à Witzwil. A Cudrefin, 7 têtes de bétail ont été abattues.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naisances

12 avril. — Monney, Jeanne, fille de Joseph, employé de banque, de Fribourg et Besençon, et de Marie, née Bunschlin, Staden, 19.

13 avril. — Feller, Marcelle, fille d'Henri, employé de bureau, de Fribourg, et de Jeanne, née Grossrieder, Grand-Fontaine, 12.

Décès

6 avril. — Messeri, Otto, fils d'Emile, et de Marie, née Alfenbach, de Wattenwil (Berne), 2 ans, rue d'Or, 103.

8 avril. — Geisler, Maxime, époux de Marie, née Chassot, de Postaux, contre-maître à Sainte-Appoline, 50 ans.

Hermann, Auguste, fils de Pierre, et de Marie, née Pugin, journaliste, de et à Aulagny, 70 ans.

10 avril. — Bays, Luc, époux de Marie, née Meyer, agriculteur, de et à Marly-le-Petit, 31 ans.

Promesses de mariage

7 avril. — Menzwy, Pierre, tontainier, de Saint-Antoine, né le 5 mars 1872, avec Brühlhart, née Junod, Léa, veuve de Pierre, d'Alterswil, née le 3 décembre 1886.

9 avril. — Müller, Paul, scieur, d'Amriswil (Thurgovie), né le 12 décembre 1893, avec Schäfer, Martha, de Thöringen (Berne), ouvrière de fabrique à Berne, née de 26 septembre 1894,

FRIBOURG

M. Xavier Ducotterd

M. Xavier Ducotterd, qui vient de mourir à l'âge de 85 ans, était un vétéran de l'enseignement et l'un des derniers survivants de notre ancienne Ecole cantonale.

M. Ducotterd, après avoir fait ses premières armes dans l'enseignement primaire fribourgeois, s'était expatrié. Il fit en Allemagne une belle carrière pédagogique. Resté bon fribourgeois, il garda d'étroites attaches avec le pays.

M. Ducotterd laisse le souvenir d'un homme doué d'une solide et brillante culture, d'un digne représentant d'une école pédagogique animée des plus nobles préoccupations.

Fribourg à la foire de Bâle

On nous écrit : La Liberté a déjà parlé du succès de la 4^{me} Foire suisse d'échantillons et son sympathique correspondant de Bâle nous a indiqué, par des chiffres précis, l'importance que revêt, d'année en année, cette manifestation de première utilité pour le développement de nos affaires économiques.

Les Fribourgeois sont encore plus nombreux que d'habitude à ce rendez-vous, où, de tous les cantons, seul Schwytz ne figure pas. Voici les noms de nos exposants :

- M. Emile Boreiswyl, maréchal-tailleur, à Bennevyl, près Alterswyl, avec un ingénieux système de poches ;
La Fabrique de jouets « Helvetia », M. Alex. Corboud, à Estavayer-le-Lac ;
La Pharmacie Golliez, à Moral, avec ses diverses spécialités ;
M. Joseph Jaquet, fabrique de ruches et de ruchiers-pavillons, à Villarsvillard ;
M. Ch. Moret-Moura, entreprise de constructions en bois, à Bollé et Neirive ;
Mines de charbon de Semsales, S. A. ;
Papeterie de Marly, S. A. Fabrique de papier et de carton, à Marly ;
Société générale des Condensateurs Électriques, à Fribourg ;
MM. Nef-Pellet & Co, tricotage mécanique, à Moral ;
M. André Bochud, constructions mécaniques, à Bollé.

Diverses petites industries très intéressantes se groupent sous l'enseigne « Etudes pour le développement de la petite industrie fribourgeoise » : ce sont de ravissants échantillons de nos meilleurs sculpteurs. M. Fischer, qui vient de donner un cours de sculpture en Gruyère, présente trois sujets qui retiennent l'admiration des visiteurs. Un des participants à ce cours, M. Paul Yerzy, à Ruesry-Treyfayes, expose deux objets dignes de l'élève d'un tel maître.

M. Etienne Geinoz, à Neirive, avec ses cullères et petites bêtes, si patiemment taillées, et M. Aug. Ansermet, à Gruyères, avec ses assiettes à oreilles, particulièrement gracieuses, forment un tout très intéressant des sculptures sur bois.

La poterie artistique de M. Fatlo est très goûtée des visiteurs. Il s'agit de rencontrer, auprès des protecteurs de notre développement économique, l'appui nécessaire pour constituer une association, assurant à cette nouvelle industrie un réjouissant avenir.

Quelques spécimens de paille tressée, finement exécutés, revêtent à ceux qui peuvent l'ignorer que le canton de Fribourg possède cette industrie à domicile. Espérons que la fin de la crise du change lui permettra de se développer encore.

De gracieuses tables en fer forgé pour jardinières, etc., et des modèles nouveaux d'une bibliothèque-classeur indispensable à tout bureau complet ce stand si varié.

M. le conseiller d'Etat Chalton a visité la Foire de Bâle avec beaucoup d'intérêt et a tenu à voir tous des stands fribourgeois.

Sociétés d'étudiants

La Sarinia, pour le semestre d'été 1920, a constitué comme suit son comité :
Président : Louis Bise, lic. jur., de Murist ;
Vice-président : Guillaume de Weck, stud. jur., de Fribourg ;
Secrétaire : Max Boshung, stud. chim., de Fribourg ;
Fuchs-major : Raphaël Pétrin, stud. jur., de Semsales.

Examens

M. Auguste Baumhauser, fils de M. Baumhauser, professeur à notre Université, vient de passer brillamment à Carlsruhe, son examen d'Etat pour l'enseignement supérieur.

Cercle catholique de Fribourg

Les membres sont avisés que la perception des cotisations pour 1920 sera opérée ces jours-ci. Ils sont priés de réserver bon accueil à la première présentation de la carte, afin d'éviter des démarches et des frais inutiles.

Eglise de Notre-Dame

Sodalité de Saint-Pierre Claver pour les Missions d'Afrique.
Mercredi, 28 avril. Le soir, à 8 h. 3/4, sermon et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Jeudi, 29 avril, en l'honneur de Notre-Dame du Bon-Conseil, patronne de la Sodalité. Le matin, à 9 h., sainte messe avec choral.
Indulgence plénière, aux conditions ordinaires. La quête du soir sera faite en faveur de l'Œuvre.

L'assurance contre la maladie à Marly

Notre société de secours mutuel l'Avenir n'a pas perdu son temps, à Marly, dimanche après midi. La réunion de propagande convoquée au Cercle catholique a eu tout le succès désirable, puisque l'accueil du comité du Cercle a été des plus généreux, puisque bon nombre de nouvelles recrues ont donné leur adhésion à l'Avenir et que leur exemple en entraînera d'autres. M. le directeur Brullhart a présidé la séance, en soulignant la présence à l'assemblée de M. Sbrago, très révérent doyen. La conférence de M. Barbey, chef de service, illustrée de chiffres et de faits éloquentes, a été aussi un hommage rendu à l'Avenir, à son président, M. Brullhart, et à son caissier, M. Arthur Dubey, pour les services déjà rendus à nos populations par cette importante société, dont l'effectif dépasse aujourd'hui 1100 membres. M. Arthur Dubey, parlant après M. Barbey, a tiré de l'activité de l'Avenir toute une statistique, exposant à merveille les précieux avantages qu'offre cette mutualité, en échange du minime sacrifice représenté par les cotisations.

Le bon grain du secours mutuel, ainsi jeté à pleine main dans un terrain fertile, germera et mûrira.

Accident

On nous écrit : Lundi, M^{me} veuve Elise Mugny, négociante à Hentens, était montée sur un plancher à soifées, à la grange, lorsqu'elle tomba dans l'aire. On la releva dans un piteux état. Outre des contusions multiples, elle a plusieurs côtes enfoncées et une cuisse fracturée. M^{me} Mugny est âgée de près de 70 ans.

La prochaine exposition

L'ouverture de l'exposition des 1^{er}, 2 et 3 mai est proche et le public est d'ores et déjà invité à se rendre en foule à la caserne de la Planche, rajournée et décorée pour la circonstance. Il y verra de nombreux échantillons (100 sujets de treize races différentes), 180 poules de dix-huit races, une quarantaine de pigeons, 4 paons, une demi-douzaine d'oies et autant de canards, plus des poulaillers, des clapiers et d'autre matériel avicole.

Sera exposée, également, la belle collection de fourrures de M. Ungert-Hirt, pelletier, à Broegg, qui montre le parti qu'on peut tirer des peaux de lapin.

Voici le programme de l'exposition : Jeudi, 29 avril, arrivée des sujets. — Vendredi, 30 avril, classement des animaux par les membres du jury. — Samedi, 1^{er} mai, ouverture de l'exposition, à 8 heures du matin. Cette journée sera plus particulièrement réservée aux écoles de la ville de Fribourg. — Dimanche, 2 mai, ouverture de 8 heures du matin à 11 heures ; lâcher de pigeons-voyageurs et concert avant et après midi. — Lundi, 3 mai, ouverture des 8 heures. A 6 heures du soir, tirage de la tombola et clôture de l'exposition.

Une automobile fera la navette entre la gare et la caserne. Les personnes à qui ont été envoyés des billets de tombola pour la vente sont priées de vouloir bien se conformer à la circulaire qu'elles ont dû recevoir. Qu'elles adressent donc au caissier, jusqu'au 30 avril au plus tard, la valeur des billets ou des billets non vendus. Le comité remercie des généreux donateurs qui lui ont remis des dons pour l'exposition.

Elevage

Communiqué du Département de l'Agriculture : Les éleveurs et syndics sont informés que l'acceptation des taureaux et le pointage des vaches et génisses admises dans les syndicats au printemps 1919 pour l'échange des certificats cantonaux de stérilité aura lieu aux endroits et jours indiqués ci-après :

- Mardi, 4 mai : 8 heures matin, Givésiez ; 9 h., Bèlvaux ; 10 h., Grolley ; 11 h., Prez-vers-Nozéaz ; 1 heure après midi, Cottens ; 2 h., Farvagney-Grand ; 3 h., Vuistemens-en-Ogoz.
Mercredi, 5 mai : 8 h. matin, Winnewyl ; 9 h., Guin ; 10 h., Tavé ; 11 h., Saint-Anoine ; 11 h. 1/2, Heitenried ; 1 heure après midi, Alterswyl ; 2 h., Planfayon ; 3 h., Diarret.
Jeudi, 6 mai : 8 h. matin, Torry-le-Grand ; 9 h., Villaz-Saint-Pierre ; 10 h., Romont ; 11 h., Le Châtillard ; 11 h. 1/2, Vuistemens-devant-Romont ; 1 h. après midi, Rue ; 2 h., Promasens ; 3 h., Porsel.
Vendredi, 7 mai : 8 h. matin, Le Moutet ; 9 h., Ependes ; 10 h., Arconciel ; 11 h., Treyvaux ; 12 h., La Roche ; 1 h. 1/2 après midi, Pont-la-Ville ; 2 h., Hauteville ; 3 h., Broc ; 4 h., Cerniat ; 5 h., Charmey.
Samedi, 8 mai : 9 h., Bulle ; 10 h., Vaulruz ; 11 h., Semsales ; 1 h., Châtel ; 2 h., Bossonnens ; 3 h., Le Crêt ; 4 h., Sâles.
Dimanche, 10 mai : 8 h., Courlepin ; 9 h., Cormondes ; 10 h., Châtres ; 11 h., Moral ; 1 h. après midi, Dompierre ; 2 h., Cugy ; 3 h., Estavayer-le-Lac ; 4 h., Murières.

Alpage du bétail en 1920

Les propriétaires de bétail du canton de Fribourg sont rendus attentifs au fait que, en raison de l'épizootie de fièvre aphteuse, aucune pièce de gros et de petit bétail (poulains y compris) ne sera admise sur les alpages des cantons limitrophes, et que, d'autre part, le détail de ces cantons ne sera pas conduit sur les alpages du canton de Fribourg. Il y aura dès lors des échanges de pâturages à effectuer entre les différents cantons intéressés.

Phénomène

On nous écrit : Une vache appartenant à M. Louis Saudan, agriculteur à Trimont, petit hameau de Châtel-Saint-Denis, a mis bas, l'autre jour, un veau à deux têtes, parfaitement distinctes, avec le cou nettement séparé ; chaque tête avait ses organes propres, son tube digestif. L'animal n'a vécu qu'une demi-heure.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

A la conférence de San-Remo

La déclaration commune des Alliés

San-Remo, 27 avril.

(Havas.) — Voici le texte de la déclaration commune des Alliés :

Les Alliés ont pris connaissance de la lettre du 29 avril, présentant une demande du ministre de la guerre allemand tendant à obtenir que le gouvernement soit autorisé à conserver une armée de 200,000 hommes au lieu de 100,000 prévus au traité de Versailles et affirmant que ce chiffre était nécessaire pour maintenir l'ordre.

Les Alliés tiennent à déclarer tout de suite qu'une proposition de cette nature ne peut pas même être examinée tant que l'Allemagne manque aux plus importantes obligations du traité et ne procède pas au désarmement dont dépend la paix du monde.

L'Allemagne ne remplit ses engagements ni sur la destruction du matériel de guerre, ni sur la réduction des effectifs, ni pour la fourniture de charbon, ni pour les réparations, ni pour les frais des armées d'occupation. Elle n'a donné ni satisfaction, ni excuses pour les attentats dont furent victimes, à plusieurs reprises, des membres des missions alliées. Elle n'a pris aucune mesure pour déterminer, comme cela était prévu par le protocole du traité, ses obligations du chef des réparations, en vue de faire des propositions pour fixer le montant total qu'elle devrait payer de ce chef, malgré le caractère urgent que présente un règlement de ce genre dans l'intérêt de toutes les parties en cause, elle paraît même ne pas avoir examiné comment elle pourrait faire face aux obligations quand elles viendront à échéance.

Les Alliés ne méconnaissent pas des difficultés que rencontre le gouvernement allemand et ne cherchent pas à imposer une interprétation trop étroite du traité, mais ils sont animés à déclarer qu'ils ne sauraient tolérer une continuation d'infractions au traité. Ce traité doit être exécuté et demeure la base des relations de l'Allemagne et des Alliés.

Les Alliés sont résolus à prendre toutes les mesures, si c'est nécessaire l'occupation d'une nouvelle partie du territoire allemand, ayant pour effet d'assurer l'exécution du traité.

Les affirmations d'ailleurs qu'ils n'ont nullement l'intention d'annexer une partie quelconque du territoire allemand. En même temps, les Alliés estiment que des questions soulevées par les infractions du traité et par les mesures pour en assurer l'exécution seront plus aisément résolues par des échanges de vues entre les chefs des gouvernements que par des notes. Ils déclinent donc d'inviter les chefs du gouvernement allemand à une conférence directe avec les chefs des gouvernements alliés.

Les Alliés demandent que, pour cette réunion projetée, le gouvernement allemand présente des explications et des propositions précises sur tous les sujets précités.

Si l'on arrive à un règlement satisfaisant à tous égards, les gouvernements alliés seront disposés à discuter avec les représentants allemands toutes les questions affectant l'ordre intérieur et le bien-être de l'Allemagne.

Mais l'Allemagne doit comprendre que l'union des Alliés pour l'exécution du traité est aussi étroite qu'elle le fut dans la guerre et que le seul moyen de reprendre sa place dans le monde est d'exécuter loyalement les engagements qu'elle souscrivit.

M. Millerand et M. Lloyd George

Paris, 27 avril.

Le Petit Parisien dit que M. Millerand, qui rentrera mercredi de San-Remo, donnera connaissance au conseil des ministres de jeudi des résultats de la conférence.

Il est probable que le président du Conseil fera, dans l'après-midi, à la Chambre, une déclaration relative aux conversations qu'il a eues avec les ministres des nations alliées.

Paris, 27 avril.

(Havas.) — Le Petit Journal annonce que M. Lloyd George est attendu à Londres jeudi matin. Il fera, soit vendredi, soit lundi, à la Chambre des communes, une déclaration au sujet des résultats de la conférence de San-Remo.

L'avis de M. Nitti

Milan, 27 avril.

On mande de San-Remo au Corriere della Sera :

M. Nitti a reçu les correspondants des journaux américains et anglais, auxquels il a déclaré que, à son avis, il est indispensable de reprendre les échanges avec la Russie. Le sort de tous les peuples vaincus et vainqueurs est désormais lié. L'éroulement d'un peuple signifierait l'éroulement de tous les autres. Il faut avant tout faire renaître un esprit européen qui permette la reprise sur le continent d'une vie normale de travail et d'étude. Sinon, l'Europe se précipitera dans la violence et la brutalité.

L'Italie, pour sa part, entend rester fidèle aux Alliés et suivre fermement une politique qui soit avant tout et surtout une politique de paix.

Les Etats tampons

Milan, 27 avril.

On mande de Varsovie au Secolo : D'après les dernières déclarations du ministre des affaires étrangères de la Lettonie, l'Angleterre voudrait orienter ce pays vers une entente avec l'Esthonie, la Lituanie et la

Finlande, pour constituer ainsi une ligue des Etats baltiques.

Cette politique se trouverait en désaccord avec la politique de la France et des Etats-Unis qui vise, au contraire, à une alliance de la Lettonie avec la Pologne et la Roumanie, de façon à constituer une ligue de la Baltique à la mer Noire.

La Conférence financière de la Ligue des nations

Londres, 27 avril.

Le Conseil de la Ligue des nations a mis en circulation les invitations à la Conférence internationale de finances, projetée pour la fin de mai 1920. On sait que cette conférence financière, dont l'entrée vient de l'Angleterre, doit discuter des conditions anormales créées par la guerre et des moyens d'y remédier. L'invitation à la Conférence a été envoyée aux Etats suivants : Argentine, Brésil, Australie, Belgique, Canada, Chili, Tcheco-Slovaquie, Danemark, France, Grèce, Hollande, Indes, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Yougo-Slavie, Afrique méridionale, Espagne, Suède, Suisse, Etats-Unis. Le Conseil de la Ligue des nations dit dans la lettre d'invitation que les Etats-Unis, quoiqu'ils ne soient pas membres de la Ligue, seraient invités à cause de leur importance. Leur participation serait possible aussi dans la forme qu'ils manifestent leur intérêt bienveillant pour la Conférence.

Quant aux Etats non invités à la Conférence on peut dire que le Conseil de la Ligue des nations demandera à ces Etats qu'ils fournissent une information complète et détaillée sur leur situation économique et financière pour les membres de la Conférence. Le Conseil décidera si ces Etats peuvent être appelés à la Conférence pour être interrogés.

Les dépenses de la Conférence sont au compte des Etats participants. Le Conseil invitera les Etats à ne pas déléguer plus de trois représentants. Le Conseil nommera le président de la Conférence et mettra à disposition de la Conférence le personnel nécessaire de secrétaires. Le secrétaire général de la Ligue des nations fixera la date exacte de la conférence.

Le 1^{er} mai en Grande-Bretagne

Londres, 27 avril.

(Havas.) — Au cours d'une réunion du conseil exécutif des mineurs écossais, on a décidé que tous les mineurs de la Grande-Bretagne chômeraient le 1^{er} mai et manifesteront pour obtenir, à partir de juin 1921, une nouvelle réduction de la journée de travail.

L'Angleterre et l'Irlande

Londres, 27 avril.

(Havas.) — A la Chambre des communes, lord Robert Cecil attire l'attention sur la gravité de la situation en Irlande, où il ne se passe pas de jour sans qu'on ait à enregistrer des meurtres et des incendies, etc. Le rapporteur regrette qu'on laisse les campagnes sans police et que les troupes ne soient pas employées à protéger la police.

Après quelques observations d'autres orateurs sur le même sujet, M. Bonar Law, répondant au nom du secrétaire pour l'Irlande, reconnaît que les désordres semblent s'étendre en Irlande d'une manière inquiétante jusqu'ici. C'est ainsi que, dans la plupart des crimes, bien que les auteurs en soient connus, il est impossible d'obtenir des dépositions des témoins. Il est pourtant impossible, dit l'orateur, que les coupables continuent sans que justice soit faite.

Parlant de ceux qui sont la grève de la faim, M. Bonar Law dit que le gouvernement fera tout son possible pour empêcher que ceux-ci ne deviennent des martyrs aux yeux de leurs compatriotes, tout en voulant cependant qu'ils ne puissent continuer leurs agissements criminels.

Un député demande ensuite si l'attention du premier ministre a été attirée sur l'explosion survenue dans la fabrique de munitions de Rotenstein. Le premier ministre peut-il dire quelles munitions se fabriquent à Rotenstein et si cette fabrique constitue une infraction au traité de paix ?

M. Churchill a déclaré qu'il prendra des informations et qu'il les communiquera à l'honorable député aussitôt que possible.

Les tarifs internationaux

Milan, 27 avril.

Une augmentation générale des tarifs postaux internationaux, de même qu'un règlement de la poste aérienne, seront discutés au congrès de l'Union postale universelle qui aura lieu à Madrid, au mois d'octobre prochain, et auquel participeront plus de 130 nations.

Quatre personnes tuées en Sicile

Palerme, 27 avril.

A Misilmeri, province de Palerme, quatre personnes ont été tuées par des coups d'armes à feu.

SUISSE

Conservateurs tessinois

Lugano, 27 avril.

Le comité conservateur du canton du Tessin, réuni à Bollinzone, a nommé président cantonal M. le conseiller national Cattori, en remplacement de M. Tarchini, démissionnaire depuis deux mois.

M. Cattori reprendra, au 1^{er} mai, la direction du Popolo e Liberté. Le comité cantonal a nommé en même temps secrétaire général du parti M. le professeur Pierre Ferrari, député au Grand Conseil, ancien directeur du Popolo e Liberté.

L'arrivée des enfants viennois

Buchs, 27 avril.

Le contingent des enfants viennois destinés à Fribourg est entré sur territoire suisse ce matin, avec un peu de retard ; il arrivera néanmoins à Fribourg ce soir, mardi, à l'heure annoncée, soit 6 h. 50. Le comité n'est pas aussi nombreux qu'on l'a dit : à l'arrivée à Buchs, il manquait une cinquantaine d'enfants, dont une vingtaine, malades, n'ont pu quitter Vienne.

Chambres fédérales

Berne, 27 avril.

Le Conseil national reprend le débat sur les naturalisations. Il repousse par 89 voix contre 38 l'amendement de M. de Dardel. Il repousse par 57 voix contre 56 un amendement de M. Studer demandant des facilités pour la naturalisation de l'étranger dont la femme était de nationalité suisse avant son mariage, ou dont la mère était de nationalité suisse. Il repousse par 61 voix contre 49 un autre amendement analogue de M. Hapfel.

L'ensemble de la loi est voté par 89 voix contre 37. Le Conseil discute ensuite les divergences concernant les allocations de renchérissement, MM. Abt (Argovie) et Oscar Genoud (Fribourg) rapportent.

La majorité de la commission propose d'adhérer au Conseil des Etats, qui fixe au 75 % l'allocation principale et le minimum à 2200 francs.

Une première minorité propose de décider que l'allocation ne peut être inférieure à 2300 fr. pour le personnel qui a atteint 25 ans révolus et fait au moins trois ans de service.

Une seconde minorité propose que le minimum soit de 2300 fr. pour le personnel qui a atteint l'âge de 20 ans révolus.

M. Nicole (Genève) défend les revendications du personnel fédéral.

Le Conseil des Etats vote l'entrée en matière, par 19 voix contre 10, sur le projet d'arrêté réglant le subventionnement de la construction de maisons d'habitation.

Après un rapport de M. Pettavel, les trois articles de l'arrêté sont adoptés dans les termes proposés par le Conseil fédéral, c'est-à-dire qu'un crédit de 10 millions est voté pour favoriser la construction de bâtiments.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 27 avril

	Demande	Offre
Paris	23 75	23 75
Londres (livre st.)	21 45	21 55
Allemagne (mare)	9 25	10 25
Italie (lire)	23 85	24 85
Autriche (couronne)	2 57	2 97
Prague (couronne)	8 70	9 10
New-York (dollar)	5 57	5 77
Bruxelles	35 20	36 20
Madrid (peseta)	95	95
Amsterdam (florin)	205 35	206 35
Péetrograd (rouble)	6	7

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, à 8 h., 1/2 précises, répétition générale. — Cecilia, chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 7 h. 3/4, réunion de la commission musicale. A 8 h., répétition. Association des fonctionnaires et employés de l'Etat. — Assemblée générale des membres, mercredi, 28 avril, à 8 h. 1/2 du soir, au Cercle catholique. Tractanda : Nomination d'un secrétaire. Admissions. Projet de caisse de retraite. Communications diverses.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 27 avril

BAROMETRE



TEMPERATURE C.

	21	22	23	24	25	26	27	Avril
7 h. m.	3	6	7	4	4	9	7	7 h. m.
11 h. m.	10	10	11	15	10	9	11	11 h. m.
7 h. s.	5	6	6	11	16	6	7	7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 27 avril, midi.

Situation instable.

Insomnie, Nervosité

sont éliminées par l'emploi régulier des

Tablettes Valériane-Houblon

== ZYMA ==

Entièrement inoffensives.

Produit naturel.

Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.

Se trouve dans toutes les pharmacies

Bernard l'enchanteur

par HENRI DE FORGE

Mme Louvet en était tout interloquée. Un tel changement dans son locataire n'était pas naturel.

— Ma parole, maintenant, lui si insouciant, si négligé, il fait toilette !

Et ce qui l'intriguait le plus, c'était de le voir chaque jour emporter une gerbe nouvelle de roses.

Car Bernard avait eu pour Luce cette attention de renouveler chaque jour les fleurs qui égayaient si bien l'humble magasin.

Et, lui qui avait soigné les roses avec tant de précautions lorsqu'il les cultivait égoïstement, pour « l'art », redoublait de soins minutieux, semblant soucieux de réaliser maintenant des floraisons plus belles.

— Monsieur Lantry, répétait Mme Louvet avec insistance, monsieur Lantry, je gagerais qu'avant qu'il soit longtemps vous serez marié.

IX

Cézille avait dit à son ami :

— Puisque c'est pour Sa Majesté que je travaille, j'ai à cœur d'exécuter le mieux possible la mise au point en marbre de mon œuvre. Soyez sans crainte. J'ai la main sûre et, dans cette main, le compas ne fera pas d'erreur. Il

est nécessaire que jusqu'au bout, même dans cette besogne surtout matérielle, j'opère moi-même, je mette mon talent, tout mon talent. Mais cet atelier que nous avons organisé derrière mon magasin est insuffisant cette fois. J'ai besoin d'un outillage spécial. J'ai besoin de place. Puisque, grâce à vous, grâce à vos amis, grâce à la chance que vous m'avez portée, j'ai un peu d'argent devant moi, je veux m'enfermer, et dans des conditions confortables, afin d'exécuter tout à mon aise et sans être dérangé la seconde partie de mon travail. Un de mes anciens élèves, ce Firmin Rodier dont je vous ai parlé souvent, veut bien me prêter son atelier, qui est spacieux et clair. Il m'aidera aussi lui-même à certains moments où le sculpteur a besoin d'un coup de main. Dans ces conditions, la mise au point de mon œuvre se fera à merveille, et Sa Majesté sera satisfaite.

— Vous avez raison !

— Surtout, ne me quittez pas, mon ami, durant ces dernières journées de labeur. Vous viendrez chez Firmin comme vous venez chez moi. Il est prévenu et sait l'affection que je vous porte. Ah ! monsieur Bernard, monsieur Bernard, que je suis heureux !

Dès le lendemain, sur le modeste magasin du quai d'Orléans, un écriteau était placé :

Fermé pour cause de voyage.

Cézille et Luce, pendant toute la journée, émigraient dans l'atelier de Firmin, rue Chanoinesse, dans la Cité.

A vrai dire, l'aide du jeune artiste était plus qu'utile au vieux sculpteur.

Ce travail de mise au point dans le marbre

d'un modèle aussi délicat, aussi gracieux, demandait des précautions infinies.

Un coup de maillet donné de travers pouvait amener un désastre et, quoiqu'il assurât, la main du père Cézille tremblait encore.

Firmin paraissait d'ailleurs un habile artiste, plein d'expérience déjà.

C'était un garçon doux et bien élevé, visiblement serviable, et qui avait mis tout ce qu'il avait à la disposition de son ancien maître, auquel il témoignait beaucoup de respect, chaleureux de sa bonne fortune.

Bernard avait été accueilli par lui avec cordialité, et, tout de suite, malgré la différence d'âge et de situation, ils avaient paru se plaindre l'un à l'autre.

Une seule chose avait chiffonné Lantry. Firmin l'avait reconnu et, ne pensant pas mal faire, avait expliqué à Cézille et à Luce ce qu'il pouvait savoir de lui.

— Ses jolis livres ont enchanté ma jeunesse. Je n'en ai pas oublié un seul, tant ses récits étaient captivants.

— Pas possible ! avait fait Luce. Mais alors, nous sommes de très vieux amis, car, moi aussi, je connais toutes vos œuvres, car elles ont inspiré mes rêves d'enfant, et je peux dire que vous m'avez formé à la vie.

Bernard avait préféré garder l'anonymat jusqu'au bout, du moins jusqu'à son mariage avec Luce.

De même qu'il n'avait pas parlé de ses écrits, il n'avait pas parlé non plus de sa culture de roses, voulant que sa jeune femme eût tout à coup cette jolie surprise, cet enchantement de fleurs parfumées qui avaient été, durant son existence solitaire, sa meilleure joie.

Et, dans sa tête, il combinait le mariage pour le mois d'août, surveillant ses rosiers tardifs, voulant que leur floraison fût brillante aussi, afin qu'à ce jour béni, par tout le jardin, par toute la maison, la petite mariée trouvât un nid de bonheur et de parfum.

Ils ne s'étaient encore rien dit.

Mais Bernard préférait cette douce attente. Mieux valait ne parler que lorsque l'œuvre serait prête à être portée à la reine.

Ce jour-là, sans gêne aucune, il poserait à Cézille la chère question.

X

Cette heure arriva.

Après trois semaines de patient travail, après bien des alertes, bien des tâtonnements, bien des ravissements aussi de voir sortir, du marbre pur, le portrait de Luce tel que le modèle l'avait réalisée, considérablement plus gracieux maintenant, semblant plus léger, Bernard écrivit au palais royal pour demander une audience à Sa Majesté.

Il tenait à apporter lui-même l'œuvre promise. Cézille aurait bien voulu l'accompagner.

— Non ! non ! la reine vous verra plus tard. Cela vaut mieux, alors que la statue sera en belle place et que toute la Cour l'aura admirée. Croyez-moi, cela vaut mieux.

A cette pensée d'être un jour reçu à la Cour d'être complimenté par les souverains, Cézille ne se contentait pas de joie.

Tous ses griefs contre la royauté, toutes ses théories philosophiques s'étaient évanouies.

Le trône de France n'avait certainement pas, à présent, de plus fervent soutien que lui, et il ne paraît des ennemis du gouvernement que comme des gens de sac et de corde pour qui il

n'y avait pas assez de Bastilles.

— Etait-ce possible qu'il se fût aussi grossièrement trompé !

Même, il n'était pas jusqu'au Bon-Dieu auquel il ne fit très volontiers des excuses.

Bernard avait opéré cette miraculeuse conversion de rendre presque mieux ce même homme qui, si souvent, avait blasphémé et, ce qui était pire encore, avait essayé de communiquer son athéisme à l'âme fragile de sa fille.

Les idées de M. Bernard ne valaient-elles pas cent fois mieux ? A la bonne heure ! Voilà au moins un homme qui jouissait sainement toutes choses !

Donc, ce matin-là, Bernard était arrivé rue Chanoinesse plus tôt que de coutume.

La reine avait fait répondre que, n'ayant pas oublié sa promesse, elle l'attendait.

Et deux commissionnaires avaient été requis pour emporter, avec tous les soins voulus, la fameuse statue.

(A suivre.)

Publications nouvelles

La Révolution égyptienne, par M. Sabry. Lettre-Préface d'Aulard. Un volume in-16. 21 photographies hors texte. Prix, majoration comprise : 3 francs. J. Vein, Librairie, 6, place de la Sorbonne, Paris, V^e.

Ici est dénoncée, avec une éloquence persuasive, d'autant plus qu'elle est appuyée sur des faits positifs et précis, la nature de la révolution égyptienne.

†

Madame et Monsieur Joseph Chuard et leurs enfants ; Madame et Monsieur Antoine Fragnière et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Xavier DUCOTTERD
ancien professeur

leur bien-aimé père, beau-père, grand-père et oncle, décédé paisiblement, muni des sacrements de l'Eglise, le 25 avril 1920, dans sa 85^{ème} année.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège, le mercredi 28 avril, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire : avenue du Moléon, 2. Gambach, à 8 1/4 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Philomène Roubaty, à Matran ; M. Pierre Roubaty et sa famille, à Fribourg ; Mlle Delphine Roubaty, à Matran ; Mme et M. Florence et Raymond Gummy et leur enfant, à Matran ; Mme et M. Justine et Philippe Hayoz et leur enfant, aux Daillettes ;

Les familles Joséphine Thomet, Julien Roubaty-Egger, Pierre Roubaty, instituteur, à Matran ; Sœur Céline de Saint-Michel, Petite-Sœur des Pauvres, à Bruges ; Mlle Marie Demierre, à Matran ; les familles Jules Demierre, aux Daillettes ; Julien Demierre, à Billens, Alfred Demierre, aux Daillettes ; Pierre Demierre, à Matran, et Louis Demierre, à Sâles (Gruyère), les familles Gummy, à Matran et Avry-sur-Matran ; Bochud-Gummy, au Moulin-Neuf et les familles parentes et alliées

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle et cousin

Monsieur Joseph ROUBATY
Garde-forestier à Matran

décédé pieusement le 25 avril, à 8 h. du matin, à l'âge de 61 ans, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement aura lieu à Matran, le 28 avril, à 10 h. du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur Henri Wicky ; les familles Diesbach Rouiller, Bovard, Wicky, Hayoz, Meyer et Bertschy ont la profonde douleur de faire part de la mort de

Madame Marie WICKY
née Diesbach

leur très chère épouse, sœur et parente, enlevée à leur affection, à l'âge de 36 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu en l'église du Collège, le mercredi, 28 courant, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire : rue des Arsenaux, 19, Pérolles, à 8 h. 1/4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La Société de secours mutuels de la ville de Fribourg et des campagnes fribourgeoises

a le grand regret de faire part du décès de

Madame Marie WICKY
née Diesbach
membre de la société

L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 28 courant, à l'église du Collège, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire : rue des Arsenaux, 19, Pérolles, à 8 h. 1/4.

RIVA & BIANCHI
Mendrisio Fribourg

Téléphone No 79 Champ des Cibles, No 32

* * *

SPÉCIALITÉ EN CONSTRUCTION CHEMINÉES
FOURS INDUSTRIELS
& REVÊTEMENTS CHAUDIÈRES A VAPEUR
CONSTRUCTION DE FOURS POUR BOULANGERIES
ET PATISSERIES

Réparations — Excellente garantie d'exécution
Certificats de premier ordre

Prix modérés. — Prévientifs gratuits sur demande

VIENT D'ARRIVER
un choix superbe
d'HABITS LAVABLES
POUR
jeunes gens & enfants
Prix modérés

Kreener-Naphtaly
FRIBOURG
34, Avenue de la Gare, 34

Quelle commune favoriserait
par subvention ou cessation gratuite d'un immeuble
nouvelle industrie

propre et tranquille, de grand avenir qui s'y installerait.

Pour renseignements, écrire : A. Z. Poste restante, Fribourg-Pérolles. P 3940 F. 4026

PNEU

HUTCHINSON

BANDAGES PLEINS POUR CAMIONS
Hutchinson S. A. S., 33-35, rue du Stand, Genève

BICYCLETTES. AUTOMOTO

Premier engagement

Première VICTOIRE

Cross Country cyclo-pédestre du Vélo-Club de Fribourg
le 25 avril

1^{er} Charles SOLAND, sur bicyclette AUTOMOTO
avec une grande avance sur le second.

Agents : **STUCKY, FRÈRES, Cribiet, No 1**
150 bicyclettes neuves, de diverses marques, en magasin.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages, broderies pour linge, brise-hise, etc. Vente directe au consommateur. Échantillons par retour du courrier. — H. Hettler, Hérissau, Fabrique spéciale de rideaux brodés.

Domaine A VENDRE

Vendredi 14 mai prochain, dès 2 h., au café Gruyères, à Bâle, les héritiers de Christophe Cattlin, exposeront en vente aux enchères publiques, le beau domaine qu'ils possèdent rière la Tour-de-Trême, à la Motz, d'une contenance d'environ 21 poses.

Pour les conditions s'adresser au notaire Henri Pasquier, à Bâle.

ON DEMANDE A LOUER
petit magasin si possible avec logement.

Adresser les offres sous chiffres P 3918 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Descentes de lits
Devants de lacobs
Tapis au mètre
Tapis cocois Lillois
chez

F. BOPP
ameublements
8, rue du Tir, 8
FRIBOURG Tél. 7.63

A VENDRE
Superbe Harmonium

ALEXANDRE

chêne clair, 15 registres, 4 jeux. Prix modérés. Facilités de paiement. 3977

S'adresser : Magasin FRETISCH à Vevey.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, sérieuse, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

A VENDRE

2. garantie, à 480 fr., avec torpédo Michelin. Fabrication soignée, de toute confiance, à 260 et 280 francs. P 10037 F 3154

Aug. STUCKY, Pont Suspendu
— 105 —

ON DEMANDE
A ACHETER
le beurre
de quelques bonnes
laiteries

S'adresser à M. Gavillet, beurre en gros, Pully (Suisse). 3920

Poussettes pliantes
Krauss
Zurich, Stampfenbachstr., 46-48
Bahnhofquai, 9
Catalogue gratis Z. 157

A VENDRE
un mobilier
de coiffeur

S'adresser au Stalden, No 10, 2^{ème} étage. 4002

A LOUER
l'Hôtel Café-Restaurant
DU LION D'OR

ECHALLENS
avec toutes dépendances. Etablissement d'ancienne réputation, très bien achalandé et en pleine exploitation. Entrée à convenir. Affaire de tout premier ordre. Pour renseignements, s'adresser à M. Y. et J. B. B. et H. H., propriétaires, Lufry. 4008

A vendre
2 vaches bonnes laitières, âgées de 7 et 5 ans, près au veau et 1 génisse de 10 mois.

S'adresser à Alphonse Bugnon, Villavey (près Cousset). P 3919 F 4019

Romont

M. Ch. Genli, ayant repris le cabinet dentaire de M. Emile Comte, recevra les mardi et mercredi régulièrement de 9 heures à midi et de 2 h. à 6 heures.

A vendre
8 gorettes de 8 semaines et une faucheuse en bon état. 3905-604 P 3931 F

S'adresser à Jean Quilot, à Belfaux.

NATTES
de Chine
et du Japon
Milleux
devant de lits
devant de lavabos
au mètre

chez **BOPP**
Ameublements
r. du Tir, 8, Fribourg.

ON DEMANDE A ACHETER
petite voiture
pour poney, à conditions
avantagées.
Offres avec prix et photographie, à Henri Mezger, Furengasse, No 71, Lucerne. 3922

Mme Jules Picard, Quai du Haut, 22, BIENNE, demande

Jeune fille

connaissant la cuisine et étant bien recommandée. Bons gages. P2612U 3849

On demande un bon
fromager

Entrée : 1^{er} mai. S'adresser sous chiffres P 3941 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4027

On demande
bonne à tout faire

connaissant la cuisine. S'adresser à Madame Frédéric Brolliet, Pérolles, 91, Fribourg.

Demoselle
de magasin
EST DEMANDÉE
à la
Charenterie Keller.

A vendre
diverses maisons d'habitation, avec jardins, sises à Fribourg. 4029

S'adres. à MM. Week, Eby & C^{ie}, banquiers, à Fribourg. P 3943 F

CADEAU
ACHETEUR
FABRIQUE
MUSSETTE
LA CHAUVÉPÉROUX

VOTRE AVANTAGE EST DE VOUS
ADRESSER DIRECTEMENT
A NOTRE
CATALOGUE
ILLUSTRÉ
de 42 PAGES
GRATIS
FRANCO

ECHANGE AUTORISÉ
DIX ANS DE GARANTIE
DIX MOIS DE CREDIT
8 JOURS A L'ESSAI

Découpez ce texte No 71 et envoyez-nous le. 4011

A LOUER
pour séjour d'été, logements et maisons de campagne, avec mobilier.

S'adres. à MM. Week, Eby & C^{ie}, banquiers, à Fribourg. 4028

A vendre
aux abords immédiats de la ville, maison de trois logements et grand jardin. Facilité de paiement.

S'adresser sous chiffres P 2428 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2549

se lave le mieux de la façon suivante: On dissout
la lessive automatique Persil
dans de l'eau tiède (35° C), puis on trempe le linge 1/2 d'heure environ dans cette lessive tiède. Après cette opération on rince soigneusement le linge et on le sèche sans le tordre. Le séchage ne doit pas se faire dans un endroit trop chaud et non plus exposé directement aux rayons du soleil! Le linge reste alors blanc, moelleux et ne se ténit jamais!

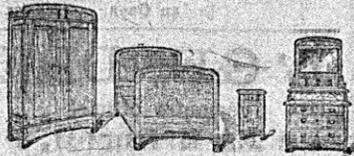
Painage

En vente partout, jamais ouvert, seulement en paquets originaux.
HENKEL & Cie, S.A., Bâle. Aussi fabricants de la renommée soude à blanchir „MENGOL“

Vente de domaine

Sous réserve d'autorisation légale, le Conseil communal de Chavannes-les-Forts exposera en vente aux enchères publiques, le mercredi 5 mai, dès 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de l'Union, le domaine des « Mettraux », appartenant au bénéfice de la Chapelle. Ces immeubles comprennent habitation, grange, écurie et environ 25 poses de terrain en un seul mas, au bord de la route cantonale Romont-Bouloz. 3639

Par ordre : Le Secrétaire.



Chambre à coucher

composée de : 1 lit, 1 armoire à 2 portes, une table de nuit, brut

Fr. 160.—

Façon noyer Fr. 195.—

J. SCHWAB, tapissier
147, Grandes Rames, 185, FRIBOURG

Domaine à louer

Le soussigné offre à louer, par voie de soumission, jusqu'au 15 mai, son domaine situé à Courtaman, à 10 minutes de la gare, de la contenance de 37 poses, grand verger, monte-foin, creux à purin avec vanne. Entrée le 22 février 1921. 3833

Antoine Folly, Courtaman.

Wiener Operette "KRASNSKY" in FRIBOURG CASINO SYMPLON

Dienstag, den 27. April 1920

Erfolgreiche Neuheit — Humor und Gemüt

Der lachende Chmann

Operette in 3 Akten von Eysler

Mittwoch, den 28. April 1920

Sensationeller Erfolg — Sensationeller Erfolg

Wie einst im Mai

Operette in 4 Akten von Walter KOLLO

In Vorbereitung!

Dorf ohne Glocke

musikalische Legende

Erstaufführung in der Schweiz

CADOL Guérit toutes LES Maladies de la peau
Prix : 2 fr.
Pharm. des Mousquines, Lausanne; Pharm. Guony et Musy, Fribourg; Pharm. Olerson, Châtel-St-Denis; Pharm. Rime, Bulle. P 80361 L 913

Enchères publiques

Par suite de transports par auto camion, le soussigné vendra, aux enchères publiques, à son domicile, lundi 3 mai, à 1 1/2 h. :

2 bons chevaux 10 et 12 ans; 4 chars à bois, dont 2 de 18 lignes, 1 de 15 lignes; 1 de 14 lignes, un char à échelles léger, un tombereau convenant pour entrepreneur, calé à pivotier 1 m et 1/2 m, 12 roues échaquetés, 4 colliers pour chevaux, remis à neuf, couvertures et bâches pour chevaux, un hache-paille avec moteur, 2 chars de paille, une brique de maçon, une grande romaine, etc. etc. 3783
Léonard Baillon, produits en ciment, Marsens.

VIN DE FRUITS

Cidre clair, de poires on de pommes, boisson saine et rafraîchissante, livrée à bon marché, dans fûts prêts, depuis 100-300 litres.
Eau-de-vie de fruits de 1re qualité, depuis 40 litres au minimum.
Cidres électriques de Vve Krammenschöber & Fils à SUSEE (Lucerne).
Médaille d'or pour vin de fruits de l'Exposition d'Agriculture, Lausanne 1910.
Médaille d'argent de l'Exposition nation. Bern 1914
6 diplômes 1^{re} classe pour vins de fruits

AUTO-CAMION

3 et 5 tonnes, 30-40 HP, en parfait état, construction très solide, bandages neufs, à vendre à de très bonnes conditions. — L. Grélet, 12, rue Gutenberg, Yveroy. (Téléph. 7.22) 3489

Elixir Torique Winkler
Reconstituant énergique, souverain contre les maux et complications d'estomac, d'intestin, après de graves maladies et pour les vieillards.
En vente partout à frs. 3, 5 & 5.50 la fl.

Dépôt chez Bourghschla & Göttau, Pharmacie Centrale, Fribourg. 285

PROSPECTUS

Emprunt 5 1/2 % du canton d'Argovie de Fr. 15,000,000 de 1920

Par décision du Grand Conseil, du 22 mars 1920, le Conseil d'Etat du canton d'Argovie a été autorisé à contracter un

Emprunt de 15,000,000 de Francs

destiné au paiement de la participation du canton à l'augmentation du capital-actions des Entreprises électriques du Nord-Est de la Suisse (Nordostschweizerischen Kraftwerke), ainsi qu'au remboursement de l'emprunt d'Etat de 1,500,000 fr., qui vient à son échéance le 30 juin prochain.

1. L'emprunt est divisé en 15,000 obligations de 1000 fr. au porteur, productives d'un intérêt au taux de 5 1/2 % l'an, munies de coupons semestriels payables les 30 juin et 31 décembre de chaque année; le premier coupon sera payable le 31 décembre 1920.
2. Le remboursement de cet emprunt s'effectuera le 30 juin 1930, sans autre dénonciation.
3. Les coupons et les obligations échus seront payables sans frais ni retenue d'impôt ou de timbre d'aucune sorte pour le porteur aux domiciles suivants :
à la Banque cantonale d'Argovie à Aarau et ses succursales,
aux caisses des autres établissements de crédit du canton d'Argovie,
aux caisses de toutes les banques faisant partie de l'Union des Banques cantonales suisses,
aux caisses de toutes les banques faisant partie du Cartel de Banques suisses.
4. Toutes les publications relatives au service de l'emprunt seront faites dans la Feuille officielle du canton d'Argovie, dans la Feuille officielle suisse du commerce et dans quelques journaux du canton d'Argovie et dans un des journaux de Bâle, Berne et de Zurich.
5. L'emprunt sera coté aux Bourses de Bâle et de Zurich.

Les chiffres suivants renseigneront sur la situation financière de l'Etat d'Argovie au 31 décembre 1919 :

Actif :	Fr.	Passif :	Fr.
Bâtiments (assurance)	14,727,650.—	Emprunts de l'Etat	40,500,000.—
Domaines et forêts	5,867,604.05	Servitudes	110,882.34
Capitaux divers	33,169,225.63	Dette flottante	791,581.17
Avoir disponible	6,359,380.48	Créances des fonds spéciaux	8,541,685.38
Propriété mobilière (1/2 de la valeur assurée)	4,214,415.20	Fortune nette	21,590,992.24
Compte spécial d'amortissement	7,200,885.77		
	71,539,141.13		71,539,141.13

Le montant des emprunts ci-dessus de 40,500,000 fr. a trouvé en majeure partie son emploi dans les entreprises productives suivantes :

- a) Dotation de la Banque cantonale Fr. 12,000,000.—
- b) Dotation des Entreprises électriques de l'Etat 12,000,000.—
- c) Participation aux Entreprises électriques du Nord-Est de la Suisse (Nordost-schweiz. Kraftwerke) 11,000,000.—

Principaux revenus permanents :

Forêts	Revenu net en 1919	Fr. 866,858.10
Sel	» » » »	320,760.55
Concession fluviales	» » » »	1,126,533.35
Impôts	» » » »	2,949,904.60
Intérêts de capitaux divers	» » » »	1,584,199.93
Revenus divers	» » » »	862,686.45

Les forces hydrauliques cantonales disponibles, non encore exploitées, promettent à l'Etat des recettes ultérieures de près d'un million de francs. Aarau, le 6 avril 1920.

Au nom de l'Etat d'Argovie,
Le Chef du Département des Finances :
Max SCHMIDT.

Le présent Emprunt 5 1/2 % du canton d'Argovie de 15,000,000 fr., est offert en souscription publique par les groupes de banques soussignés

du 27 avril au 7 mai 1920

aux conditions suivantes :

1. Le prix de souscription est fixé à 97 1/2 % sous déduction d'un intérêt à 5 1/2 % à partir du jour de libération au 30 juin 1920.
2. La répartition aura lieu après la clôture de la souscription sous avis aux souscripteurs. Si les demandes dépassent le montant de 15,000,000 fr., les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.
3. La libération des montants attribués devra avoir lieu jusqu'au 30 juin 1920 au plus tard. Les souscripteurs recevront contre leur paiement les titres définitifs.

Aarau, Bâle, Berne, Genève, Zurich
Lausanne, Soleure, Sarnen, St-Gall le 16 avril 1920.

Banque Cantonale d'Argovie.

AU NOM DE L'UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES :

Banque Cantonale de Bâle. Banque Cantonale de Zurich.
Banque Cantonale de Saint-Gall. Banque Cantonale de Soleure.
Banque Cantonale Vaudoise. Banque Cantonale d'Obwald.

LE CARTEL DE BANQUES SUISSES :

Banque Cantonale de Berne. Banque Commerciale de Bâle.
Union Financière de Genève. Société Anonyme Leu & Cie.
Crédit Suisse. Union de Banques Suisses.
Société de Banque Suisse. Banque Populaire Suisse.
Banque fédérale, S. A. Comptoir d'Escompte de Genève.

Domiciles de souscription :

Fribourg : Banque de l'Etat de Fribourg.
Banque Populaire Suisse.
Banque Cantonale Fribourgeoise.
A. Olsson & Cie.
Weck, Achy & Cie.
Bulle : Banque de l'Etat de Fribourg.
Banque Populaire Suisse.
Banque Cantonale Fribourgeoise.
Banque Populaire de la Gruyère.
Crédit Gruyérien.
Châtel-St-Denis : Banque Populaire Suisse.
Estavayer : Banque de l'Etat de Fribourg.
Banque Cantonale Fribourgeoise.
Crédit agricole et industriel de la Broye.
Banque d'Epargne et de Prêts de la Broye.
Morat : Banque de l'Etat de Fribourg.
Banque Populaire Suisse.
Banque Cantonale Fribourgeoise.
Romont : Banque de Payerne.

Les souscriptions pour l'emprunt ci-dessus seront également reçues sans frais par toutes les Banques Cantonales ainsi que par tous les autres établissements de banques suisses.

CIGARETTES NADIR NOUVELLES QUALITÉS EN GROS FORMAT
N°150 boîtes vertes à fr. 1.50
N°180 boîtes jaunes à fr. 1.80
EN PUR TABAC D'ORIENT

Le plus puissant DÉPURATIF DU SANG, spécialement approprié à la
Cure de printemps
que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le
THÉ BÉGUIN
qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc., qui fait disparaître : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui parfait la guérison : des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc., qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte : Fr. 2.— dans toutes les pharmacies.
Dépôt : A FRIBOURG : Bourghschla & Göttau, Lapp.

Atelier mécanique
HENSELER & PERNET
Rue du Nord, 7
RÉPARATIONS — REVISIONS
Autos, motos & vélos. — Vulcanisation

Offenliere solange Vorrat
4. jährig verschulta
WEISSTANNEN
Prima per 1000 Stck. F 55.—
J. TULLEMANN.
3976 TdMph. 188, Förster Gossan (St-Gall).
Brochure gratis sur demande

Schaeffer frères
Varis, 29, Fribourg. Tél. 6.55
Chauffage central
Installations sanitaires
A LOUER
sur la route de la Glâne
l'appartement de neuf pièces et grand jardin.
S'adresser rue du Temple, 15, II^{me} étage.

Planches d'occasion
Rordorf Fr. 900.—
Erard » 900.—
Thibout » 950.—
Thomas » 950.—
Lipp » 1000.—
Pravost » 1250.—
Kaim » 1400.—
Ibach » 2200.—
Tous nos pianos sont garantis. — Facilités de paiement. 3682

Maison
Fötisch, Vevey
Machines à écrire
neuves et d'occasion, 1^{re} marques américaines. Prix avantageux. Dactyle-Office, 6, r. de Lausanne.

BIJOUTERIE
MONTRES RÉVEILS
sont réparés par
SAGNE-JULLIARD
Huguenin — Sagne succ.
Léopold Robert 38, Chaux-de-Fonds, Horloger spécialiste, première classe, Pendulier officiel de la ville. Maison de confiance fondée en 1888. Travail soigné. Prix avantageux, livraison rapide contre remboursement. Concessionnaire exclusif de la montre ZENITH. 2121

ÉMIGRATION
dans les pays d'Outre-Mer par tous les principaux ports de mer notamment : en Amérique du Nord, au Canada, en Amérique du Sud
aux prix et conditions les plus avantageuses par l'intermédiaire de
S. A. ZWILCHENBART, BALE
AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE (Suisse et pays limitrophes)
Bureau de passages et affaires de Banque outre-mer
Division spéciale pour passagers de 1^{re} et 2^{de} classe
9, Place de la Gare Centrale, 9
REPRÉSENTANT : H. LANG, de la maison Lang-Guyer & Co, FRIBOURG. 2940

Chaînes à brouter
Demi-liens fer et corde
Guide cornes
Etrilles et brosses
Les Fils de A. CHIFFELLE
26, rue de Lausanne
FRIBOURG

Enchères de bétail
Le soussigné exposera aux enchères publiques, devant son domicile à Villarepos, le samedi 1^{er} mai, dès 1 heure de l'après-midi, 5 bonnes vaches laitières reproductives, 2 génisses de 7/8 à 2 ans, dont une portante, et 2 veaux d'élevage de 4 et 5 mois, ainsi que quelques quintaux de paille.
Villarepos, le 21 avril 1920.
Payement au comptant. P 3783 F 3921
L'exposant : Jean Simonet.

Meubles bon marché

Hâtez-vous!
Nous procédons actuellement à la vente de liquidation de notre énorme succursale (Güterstrasse 141) à des prix incroyablement réduits et bon marché. La mise en vente comporte exclusivement des produits suisses de toute première qualité, en tout plus de mille intérieurs complets, se composant de env. :
500 chambres à coucher
350 salons à manger
150 fumoirs, salons, etc.

Autant l'acheteur le plus modeste que le ménage bourgeois et celui de grand luxe trouvera le genre de meubles qui lui convient dans tous les styles, tous les genres de bois et à des prix défiant en vérité toute concurrence. Voyez un petit exemple : Nous offrons un trousseau réclame se composant : d'une chambre à coucher compl. avec bonne literie (à 2 lits), 1 salle à manger compl. avec un beau divan gobelin (démontable) et d'une cuisine complète, le tout d'excellente qualité (marchandise excl. Suisse) avec garantie illimitée au prix dérisoire de 1680 fr. Le même trousseau avec 1 lit de milieu, pour 2 personnes, coûte 1480 fr. seulement. Notre offre est, autant au point de vue du prix, mais surtout au point de vue de la qualité, la plus avantageuse qui pourra vous être soumise. Afin de faciliter l'usage de notre offre, nous nous chargeons de l'emmagasinage des meubles jusqu'au moment de la livraison (1920). Arrangements de paiement spéciaux sur demande. La vente s'effectue seulement sur place.

La question pour vous est de profiter immédiatement de cette aubaine, occasion vraiment unique! Choisissez tant que les stocks sont encore considérables. Nous vous invitons à rendre visite à nos expositions superbes, sans obligation aucune. **Sous préavis**, nous pouvons recevoir le dimanche. A partir de 2000 fr. d'achat, nous remboursons les frais de voyage pour 2 personnes.

Nous ajoutons spécialement que nous avons énormément réduit les prix des ameublements de luxe et que l'occasion d'achat est tout à fait extraordinaire pour tous ceux qui désirent embellir leur home.

Demandez de suite notre magnifique catalogue illustré.

Pfister, Ameublements, Bâle Unt. Rheingasse 10
Güterstrasse 141
— La plus ancienne et la plus grande Maison de Bâle —

ON DEMANDE A LOUER
au centre de la ville, un joli
magasin de vente
(comestibles)

si possible avec logement. — Offres à M^{me} DOBLER, comestibles, Thounne.

Fromage ALPINA

Chalet suisse
Gruyère extra fin, sans croûte, en boîtes d'env. 250 gr. net. Digestif, de longue conservation. Pâte exquise. Aucun déchet. 4 boîtes sont admises par personne comme provision de voyage à l'étranger.

Enchères de meubles

On vendra aux enchères publiques, le **mercredi 26 avril**, dès 9 heures du matin, dans la grande salle du rez-de-chaussée de la maison judiciaire, à Fribourg, une grande quantité de meubles, tels que lits, tables, chaises, fauteuils, buffets, commodes, étagères, tapis, batterie de cuisine, vaisselle, etc., bonheur du jour, glaces, tableaux, etc.
Fribourg, le 21 avril 1920. P 3770 F 3920
Le Juge de Paix : **Buman.**

Tout le monde
emploie le SAVON
„Le Coq“
parce qu'il blanchit
le linge
d'une façon irréprochable, garanti 72% d'huile
En vente dans toutes les bonnes épiceries

Domaine à louer
L'hoirie Aebly, à Courmoullens, offre à louer, par voie de soumission, pour l'année 1920, leur domaine situé à Courmoullens, de la contenance de 22 1/2 poses de bon terrain planté d'arbres fruitiers.
On peut visiter le domaine le **3 mai**, à 1 heure de l'après-midi, et envoyer les soumissions jusqu'au **10 mai**, chez les soussignés.
L'hoirie **AEPLY.**

Pt duvets et coussins
Flammes Blanc et gris
Mi-flammes
Plumes Capoc
Grand assortiment
chez
F. Bopp
ameublements
8, rue du Tyr, 8
FRIBOURG T. 1.0

Jolie propriété
à vendre, comprenant belle maison, 12 pièces, dépendances, jardin, verger, eau et électricité.
Belle situation indépendante sur croisement de route, dans vallée de la Droye. Selon amateur, excellent domaine de 9 ha pourrait tout ou partie être ajouté.
Ecrire sous M. P. B. Bureau postal, Sédettes (Vaud). 3734

ON DEMANDE A LOUER
pour prêtre, retiré du ministère, appartement confortable, de 3-4 chambres et dép., pour après le 25 juillet, à Fribourg ou environs.
Offre sous P 3780 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON ACHETERAIT
petite maison de campagne en bon état, à proximité de Fribourg, de préférence dans la direction de Villars, Malran ou Avry.
Faire offres écrites sous chiffres P 3882 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A remettre commerce de vin bien situé
Installation complète
Peu de reprise
S'adresser, par écrit, sous P 3724 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3824

RAAS
La meilleure Crème pour chaussures

Kirsch pur
1^{er} qual. 20°
à 6 fr. 30 le litre.
Eau-de-vie de fruits, 1^{er} qual. 20°, à 2 fr. 60 le lit., renvoi depuis 5 lit., contre remboursement.
R. Bigger, distillateur, HENIGSWIL, Nidwald. 451

VIN
A vendre en bloc ou en détail environ 4300 litres vin blanc Longy 1918, à un prix très avantageux. On envoie un échantillon sur demande. Belle occasion.
Adresser offres à A. de Goumieux, Morges.

A vendre
faute d'emploi un joli char à pont avec cadre pour 2 vaches, et un petit char avec tomberon. A la même adresse on vendrait divers outils de forger.
S'adresser chez Madame Pochon, veuve d'Augustin, Dompierre (Fribourg). 3955

ON DEMANDE A LOUER
pour entrer tout de suite ou à convenir, bonne boulangerie, à la campagne avec un peu de terre, si possible.
Faire offres sous chiffres P 3839 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3919

A LOUER
belle chambre meublée, indépendante, bien exposée au soleil.
S'adresser : rue Louis Chollat, N° 8, au rez-de-chaussée. 3938

SANTÉ et VIGUEUR retrouvées et conservées par une cure du dépuratif-laxatif
Salsepareille Model
En bouteilles de 5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr. — Dans les pharmacies ou directement France par la Pharmacie Centrale Médiciner-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, GENEVE.

Avant d'acheter un VÉLO
visitez le Comptoir du Cycle
vts-à-vis de l'Hôtel Terminus
FRIBOURG
Grand choix d'excellentes machines depuis 230 fr. avec torpédo et pneumatiques de première qualité. 3812-585
ACCESSOIRES — RÉPARATIONS

Comptoir d'escompte de Genève
Le Conseil d'Administration à l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que le dividende de Fr. 50.— voté à l'Assemblée générale du 21 courant sera payable dès le 22 courant contre remise du coupon N° 21.
Au siège Social, 8, rue Diday, Genève.
aux succursales :
1, rue de Rive, et 14, rue du Mont-Blanc ainsi qu'au Siège de Bâle, Aeschenvorstadt et à la Succursale de Fribourg, Route des Alpes, 2.
Caisnes ouvertes de 9 h. à midi, et de 2 h. à 4 heures.
Genève, le 21 avril 1920. P 20792 X 3984

ON DEMANDE
pour Neuchâtel, bonne femme de chambre de maison, ayant déjà plusieurs années de service et connaissant parfaitement la couture. Bons gages. Envoyer références et indiquer âge, nationalité et pays désiré sous P 1337 N à Publicitas S. A., Neuchâtel. 4009

MONTEUR
fir Warmwasserinstallationen. Offerte an Sarin-Werke A-G. Fribourg.

MODES
et
Chapellerie
Vve Thalman-Schaeffer
2, Route des Alpes, 2
Téléphone 7.41

Modiste
capable, est demandée tout de suite au magasin de Modes et Chapellerie Vve Thalman-Schaeffer, Route des Alpes 2. Téléph. 7.41 4003

Asperges du Valais
extra, colis 5 kg. 10 fr. 50
2 1/2 kg. 4.010
Doadeluz, Charraz

A VENDRE
la maison portant le N° 43, rue des Alpes.
Pour traiter s'adresser à J. Ducrot, serrurier, rue des Alpes, 42.

E. WASSMER S. A.
FRIBOURG
Fers, métaux, quincaillerie
Machines agricoles
Seuls dépositaires des faucheuses « New Deering Ideal »
On demande des représentants
Faucheuses « Helvetia » et Mo. Cormik
Faneuses
Râteaux à cheval. Râteaux à andains
Barres coupeuses pour regain
Pièces détachées
pour tous les systèmes
Grands râteaux à main, bois et fer
Meules et meules montées
Supports de timon
Prix et conditions avantageux

CAISSE HYPOTHÉCAIRE
du canton de Fribourg
Les bureaux seront fermés Jeudi 29 avril. P 3934 F 4023-609

POUR LA CHAUSSURE
SELECTA
LA CRÈME SANS ÉGALE
C. MERMOD FABRIK GENEVE

Location d'auberge
Pour cause d'expiration de bail, la Société des actionnaires de l'auberge du Mouret offre à louer par voie de soumission cet établissement avec toutes ses dépendances pour une nouvelle période de 3 à 6 ans.
Adresser les soumissions à M. Francis Gendre, président de la Société, ou à J. B. Doussé, au Mouret, secrétaire-caissier, jusqu'au 15 mai courant.
Pour voir l'établissement et examiner les conditions de location s'adresser au secrétaire pronommé. 4014 P 3885 F

LA
Banque de Dépôts et de Crédit
18, rue de Nessel - GENEVE - 10, rue Diday
bonifie actuellement
5 3/4 %
sur Dépôts à un an et au delà
(certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts semestriels)
Traite aux meilleures conditions
toutes affaires de banques

Professeur à l'Université
marlé, désire louer
un trimestre, appartement meublé, de deux chambres et une cuisine.
Faire offres en indiquant prix, sous chiffres P 3924 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4020

Une
SOMNÉLIÈRE
demande place
S'adres. sous P 3933 F à Publicitas S. A., Fribourg.

LA MEILLEURE
Ecole d'apprentis
CHAUFFEURS
sur voitures et camions.
Ed. von Arz, Garage
PESEUX
Tél. 28.85 2721
Demander prospectus.

ON DEMANDE
à placer
un garçon de 17 ans, pour aider aux travaux de la campagne.
S'adresser sous chiffres P 3930 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3995

JEUNE HOMME
ayant suivi les cours commerciaux et fini son apprentissage de courtier, demande place en Suisse française.
S'adres. à Farcocoll Forcicella-Taverne (ct. Tessin). 3950

Une bonne famille de la place demande une cuisinière
bien au courant de son service. Références exigées. Préférence serait donnée à une personne de 30 ans.
3948
S'adresser sous chiffres P 3848 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Jeune ménage demande pour tout de suite, bonne à tout faire
connaissant la cuisine et bien recommandée. Très bon salaire. Ecrire à M^{me} Dauv., Genève, Quai des Eaux-Vives, 20. 3972

Famille genevoise demande femme de chambre sachant bien conduire ou
jeune lingère
recommandée, qui se placerait comme femme de chambre, elle n'aurait pas de gros travaux à faire.
Ecrire avec référence et photo à M^{me} H. George, Mollébeau, 5, Genève.

On demande à placer un garçon de 16 ans, comme
APPRENTI-CORDONNIER
S'adresser sous chiffres P 3889 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3994

On demande un employé géomètre
bon dessinateur. Entrée immédiate ou date à convenir.
3905
S'adresser par écrit sous chiffres P 3765 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
tout de suite
une jeune fille
de confiance, connaissant les travaux du ménage et aimant les enfants.
S'adresser à M^{me} Oatillat, sage-femme, à Courmoullens (Broly). 3737

Premier solvable
muni de bétail et chédail, demande à louer
domaine
de 20 à 30 poses, si possible attenant. Entrée 21 février 1921.
S'adresser sous chiffres P 3877 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3983

A VENDRE
faute d'emploi, un bon cheval de trait, âgé de 8 ans.
S'adresser sous chiffres P 3865 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3979

A vendre à Vevey
dans arrière commerciale
immeuble
avec 2 appartements et café. Affaire avantageuse pour preneur sérieux.
Facilités de paiement.
Faire offres sous chiffres P 16420 L à Publicitas S. A., Lausanne. 3713

BAISSE sur les papiers peints GRAND CHOIX
chez
F. BOPP
magasin de meubles
R. du Tir, 8, Fribourg
Téléphone 7.63
Demandez les échantillons

PERDU
le 24 crt. matin, brillant sur bague, parcourt l'Hôpital Daler, Cormanon route Glane, fonderie Pérolles, avenue de la gare, rue du Tir et rue de Lausanne.
4021
Le rapporter contre bonne récompense sous chif. P 3932 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE
3 porcs
de 4 mois
S'adresser à Edouard Egger, à Courmoullens.

LOCAL
à louer, bien ensoleillé, rez-de-chaussée, pouvant convenir pour magasin ou dépôt.
S'adres. sous P 3898 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER
à Monejour, le bâtiment « Déchets industriels ». S'adresser à la BANQUE E. ULDRY & C^{ie}. 4012 P 3907 F

AVIS
J'avise le public que, dès maintenant, j'ouvre un atelier de cordonnier, à Léchelles. Confection et réparation en tous genres. Chaussures sur mesure. Travail à domicile et en journée. Prompte livraison. Prix modéré.
Se recommander.
4016 P 3910 F
Sudan Oscar, cordonnier.

L' GENDRE
géomètre officiel
rue Zähringen, 96
informe son honorable clientèle et le public qu'il a remis son bureau à son collègue, Ignace Weck, géomètre officiel, à Fribourg.
Fribourg, le 24 avril 1920.
L' Gendre, géom. off.

Ignace WECK
géomètre officiel
à l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a repris le bureau de son collègue M. L' Gendre, géom. off., à Fribourg.
Le bureau technique de M. Ignace Weck (auparavant 50, rue de Lausanne), se trouve à partir du 1^{er} mai 1920, au N° 96 de la rue Zähringen, 2^{me} étage.
— TÉLÉPHONE 6.07 —
Fribourg, le 24 avril 1920. 4000
Ignace Weck, géom. off.

Chauffage central
TÉLÉPHONE 5.77
Fournitures générales pour installations
Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilleurs, serpentins tuyauterie, robinetterie, etc.
Service de contrôle et épissage de chaudières
Réparations diverses :
Soudure autogène
Albert BLANC, Fribourg
à La Prairie, 5, 55, Pérolles

On demande à acheter un lait de 300 à 400 l.
S'adresser à Christian Jakob, ancien laitier, Beauregard, route de la Carrière, 12. 4017

Boitez un ESPERSIERS
Le plus ancien des Bitters
Le plus apprécié des connaisseurs
LIQUEUR GARANTIE NATURELLE

ON OFFRE A VENDRE
les propriétés des Hoirs de M. André ROCHE, à Lyon, situées rière La Péquière, soit :

- 1) le chalet-villa de Fras Penna, complètement meublé, comprenant 13 chambres et 17 lits, dans une situation exceptionnellement avantageuse;
- 2) le domaine de Fras Penna avec ferme, grange, écurie et 6 poses de terre, plus 1/4 pose de bois;
- 3) le domaine de Desoxy avec ferme, grange, écurie et 40 poses de terre;
- 4) la terre de Orétiau avec grange au Village, d'une contenance de 6 poses;
- 5) la terre de Fras Dominjeoz, d'une contenance de 6 poses;
- 6) la maraîche de Mollatreys, d'une contenance de 10 poses. 3372-521

Adresser les offres par écrit, jusqu'au 30 avril, à M. Paul MORARD, avocat, à BULLE, qui renseignera.

Anti-mites végétal TOSCOZ
Conserves et parfums tout
Se vend en boîtes jaunes et rouges, à 1 fr. 75. Dépôt pour le canton de Fribourg.
Pharmacie Bourgnecht & Gottrau, à Fribourg. 3575

Vente d'immeubles
Pr cause de partage, les héritiers de M. Charles Fragnière exposent en vente volontaire aux enchères publiques, **vendredi 30 avril courant**, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défunt, les immeubles désignés sous les articles 722 et 743 du registre foncier de Fribourg, comprenant une maison d'habitation avec cave, cour et jardin, situés à la rue de l'Hôpital, N° 9.
Pour visiter les dits immeubles, s'adresser à M^{me} Lucie Fragnière, de 9 heures à midi. Les conditions de vente sont déposées chez le notaire soussigné, à partir du jeudi 29 avril 1920. 4031
Par commission : P. Blanc, notaire.